



L'un des nombreux véhicules qui ont quitté Valcartier la nuit dernière, pour se rendre à Montréal.

Le soleil, André Boucher

Menace de grève des policiers de la CUM

L'armée à Montréal

par Raymond GIROUX

Une centaine de véhicules militaires ont transporté la nuit dernière 300 des 800 membres du 2e bataillon du 22e Régiment du Camp Valcartier à la base militaire de Saint-Hubert, en banlieue sud de Montréal, au moment même où des pourparlers de dernière minute tentaient d'éviter une grève de la part des 4.200 policiers de la Communauté urbaine de Montréal.

Ces militaires participent, selon la version officielle, à un "exercice" routinier, mais pour le moins imprévu, s'il faut croire le témoignage de certains d'entre eux, appelés à la dernière minute.

Ils sont entraînés spécialement pour les coups durs et les missions difficiles, et sont normalement cantonnés à la Citadelle de Québec. Au moment de leur appel d'urgence vers la métropole, ces soldats participaient à un exercice à la base de Valcartier.

Le groupe a quitté le camp militaire à partir de 23 heures, hier soir, jusque vers une heure ce matin, par convois d'environ dix véhicules à la fois, et s'est dirigé vers Montréal par la route 20 à une vitesse de croisière d'environ 35 ou 40 milles à l'heure.

À Saint-Hubert, un porte-parole des Forces armées canadiennes confirmait l'arrivée de troupes en provenance de Valcartier mais qualifiait à son tour ce mouvement "d'exercice de routine".

Il s'agirait, d'après ce porte-parole, d'un test destiné à vérifier la vitesse avec laquelle l'armée peut se rendre d'un point à l'autre. Les soldats ne sont prévenus, dans de tels cas, que quelques heures à l'avance.

"Au meilleur de sa connaissance, ajoute-t-il, ce mouvement n'a rien à (Suite à la page A6, 4e col.)

à lire

Forillon

Le Québec a connu l'échec devant la Cour d'appel alors que ce tribunal accordait des hausses d'indemnités à un groupe d'expropriés de Forillon et qu'il blâme la qualité et la compétence des spécialistes en évaluation à l'emploi de l'Etat.

page A-2

Bien-être

Les ministres provinciaux et fédéral du Bien-être tombent d'accord sur la révision des politiques des services sociaux, mais l'entente est encore loin, en matière de supplément du revenu.

page B-1

Salon rouge

Le président de la Chambre réglemente l'utilisation des "salons" du Parlement. Les gens du cinéma ne pourront pas s'y faire entendre sur le projet de loi-cadre.

page B-18

Desmarais

Power Corp. subit les effets négatifs de la récession américaine, et son président, Paul Desmarais, prévient Ottawa de ne pas restreindre de façon discriminatoire le développement de l'entreprise privée.

page C-12

sommaire

A Québec aujourd'hui	B-18
Annonces classées	D-4 à D-14
Arts et lettres	B-16 à B-18
Bandes dessinées	D-14 et D-18
Bridge	D-12
Consommation	D-2
Décès	D-15
Economie-finances	C-12 à C-16
Feuilleton	D-9
Horoscope	D-13
Ma place au Soleil	B-3
Mot Mystère	D-4
Mots croisés	D-8
Patron	D-11
Sport	C-1 à C-10
Télévision	B-19

météo

Le temps sera généralement ensoleillé aujourd'hui dans l'Est du Québec et il fera un peu plus chaud. Demain, le ciel se couvrira et il y aura quelques averses.

Détails page A-2

Nixon s'était engagé à défendre le Sud-Vietnam

(D'après AFP, UPI, AP, Reuter)
 L'ancien président Richard Nixon s'est bel et bien engagé à une "riposte d'envergure" des Etats-Unis en cas d'une reprise des offensives communistes suite à la signature des Accords de Paris.

Deux lettres de l'ancien chef de l'Etat, adressées à son homologue sud-vietnamien de l'époque, M. Nguyen Van Thieu, confirment les rumeurs qui circulent depuis plusieurs semaines quant à l'existence d'"accords secrets" établis entre Saigon — aujourd'hui Ho Chi Minh — et Washington.

M. Nixon menaçait également de retirer unilatéralement son pays de la guerre au Vietnam si le gouvernement de Saigon refusait d'entériner les accords conclus entre MM. Kissinger et Le Duc Tho durant leurs conversations de Paris.

Ces engagements sont contenus dans deux lettres en date du 5 janvier et du 14 novembre 1973, dont les photocopies ont été rendues publiques par un ancien ministre du président Thieu, aujourd'hui en exil aux Etats-Unis.

"Je suis convaincu que votre refus de vous associer à nous serait une invitation au désastre, à la perte de tout ce pourquoi nous avons combattu ensemble depuis plus d'une décennie. Ce serait par-dessus tout inexcusable parce que nous aurons perdu une solution de remplacement juste et honorable" écrit l'ancien président américain dans une de ses missives.

"Si vous décidez, comme je suis convaincu que vous le ferez de nous suivre, je vous donne l'assurance que l'aide sera maintenue dans la période qui suivra le règlement, et

que nous réagirons de toutes nos forces si l'accord était violé par le Nord-Vietnam".

Or, durant l'été 1973, le Congrès votait une loi qui interdisait l'usage des forces armées dans le pays d'Indochine sans l'autorisation préalable du Congrès.

La Maison-Blanche a reconnu l'existence de tels documents, mais a nié qu'ils constituaient des "engagements secrets" comme tels.

Nouvel "ennemi"

Par ailleurs, le gouvernement de Washington a ordonné hier le gel de tous les avoirs sud-vietnamiens aux Etats-Unis.

Une telle mesure avait déjà été annoncée à l'égard du Cambodge, le 18 avril, au lendemain de la chute de Phnom Penh. Trois autres

pays seulement se trouvent dans la même situation: le Nord-Vietnam, la Corée du Nord et Cuba.

Cette décision bloque les comptes bancaires détenus aux Etats-Unis par des résidents sud-vietnamiens. Il faudra également une licence spéciale pour commercer avec l'ancien "allié".

Dans les milieux parlementaires, dont les états d'âme ont été déterminés par l'"abandon" du Sud-Vietnam par les Etats-Unis, c'est un mélange de résignation, de soulagement qui fait suite à l'effondrement du Sud-Vietnam.

Comme si un sentiment de "culpabilité" les animait, c'est avec un intérêt accru que les parlementaires se penchent sur le sort des "réfugiés" dont certains sont consi-

(Suite à la page A6, 3e col.)



Flora Macdonald

Candidate à la succession de Stanfield

par Yves BERNIER

Mlle Flora Macdonald, député conservateur de Kingston-les-Iles, sera candidate à la direction du Parti conservateur du Canada, apprend-on, de source proche du bureau du chef actuel, M. Robert Stanfield.

En effet, selon des sources bien informées, Mlle Macdonald prépare déjà depuis quelque temps sa candidature en vue du choix d'un nouveau chef conservateur. M. Stanfield n'a pas encore arrêté la date du congrès du parti où sera élu son successeur, mais il a déjà indiqué qu'il aurait lieu soit au printemps ou à l'automne de 1976.

Selon nos informations, Mlle Macdonald s'est inscrite comme étudiante régulière à la session d'été de l'université Laval, où elle suivra des cours de langue française et de littérature québécoise, en juillet et en août.

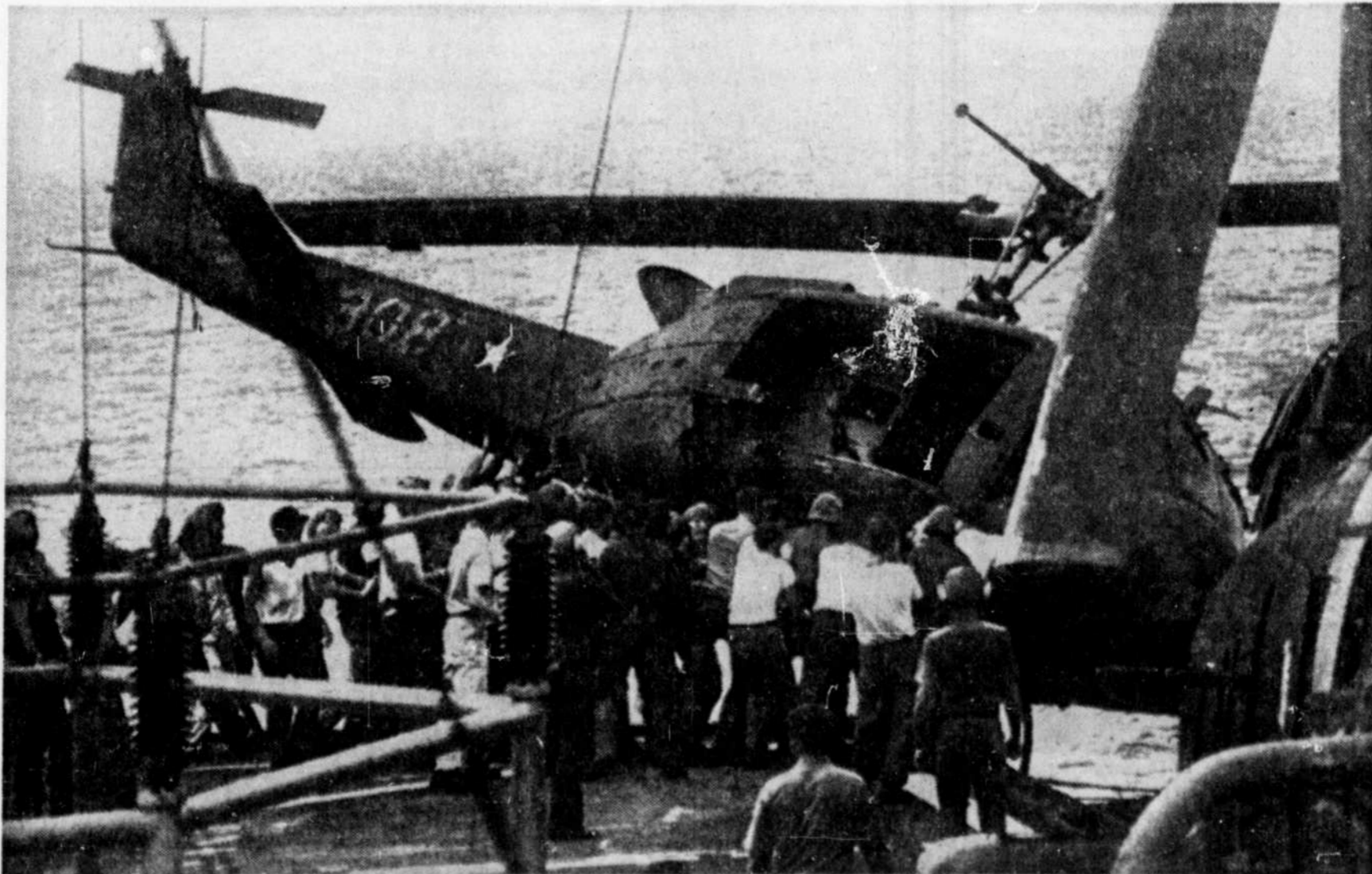
Cette immersion totale dans le milieu québécois, le député de Kingston pourrait la pousser jusqu'à habiter au sein d'une famille de Québec, dès la fin de la présente session des Communes, prévue pour la fin de juin ou le début de juillet.

Depuis quelque temps, les observateurs de la scène politique fédérale émettent diverses hypothèses quant aux candidats possibles à la direction du parti, dont M. Claude Wagner, député de Saint-Hyacinthe.

À quelques reprises, le nom de Mlle Macdonald a été mentionné comme candidat possible, ce qui serait une première canadienne. Jamais une femme ne s'est présentée comme candidate à la tête d'un parti politique majeur au Canada.

Les appuis que Mlle Macdonald pourrait recueillir en vue de son élection ne sont pas encore connus, mais il est clair que son "immersion totale" en milieu québécois va se faire

(Suite à la page A6, 3e col.)

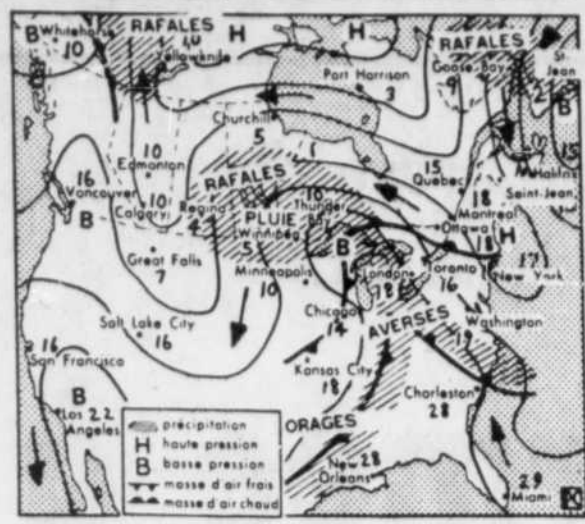


Par-dessus bord

Un groupe de marins américains du porte-avions USS Blue Ridge unissent leurs efforts pour jeter à la mer un hélicoptère amené par des Sud-Vietnamiens. Le mauvais état des appareils et la trop grande place qu'ils auraient pris sur le pont du navire ont amené ce geste qui a été répété à plusieurs reprises, mardi, dans la Mer de Chine.

AP

la météo



Du soleil aujourd'hui et demain dans toutes les régions de l'Est du Québec et le temps se réchauffe graduellement. Les chiffres sur la carte indiquent les maxima.

prévisions

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour le aujourd'hui 1er mai 1975 :

Régions de l'Outaouais et de Montréal: Aujourd'hui: généralement ensoleillé. Vendredi: plutôt nuageux avec possibilité d'averses en après-midi ou en soirée. Maximum aujourd'hui et vendredi: 17 à 19. Minimum cette nuit: 6.

Régions de Québec et de Trois-Rivières: Aujourd'hui et vendredi: ensoleillé; nébulosité croissante demain après-midi. Maximum aujourd'hui et vendredi: 15. Minimum cette nuit: 3.

Régions des Laurentides et de la haute Mauricie: Aujourd'hui: ensoleillé. Vendredi: plutôt nuageux avec possibilité d'averses en après-midi ou en soirée. Maximum aujourd'hui et vendredi: 14 à 16. Minimum cette nuit: 3 à 5.

Région des Cantons de l'Est: Aujourd'hui et vendredi: ensoleillé; nébulosité croissante demain après-midi avec possibilité d'averses en fin de journée. Maximum aujourd'hui et vendredi: 18. Minimum cette nuit: 3.

la page d'histoire

par la Presse Canadienne
Le jeudi, 1er mai 1975

L'appareil de reconnaissance piloté par Francis Gary Powers, un aviateur américain, était abattu en territoire soviétique il y a 15 ans aujourd'hui — en 1960 — et Powers était capturé vivant. Le président Eisenhower admit plus tard qu'il s'agissait d'un vol de reconnaissance, mais nia avoir autorisé cette mission. Quant à Powers, il plaida coupable à l'accusation d'espionnage et fut emprisonné. Mais en 1962, il fut échangé contre un espion soviétique condamné à New York en 1957, le col. Rudolph Abel.

- 1522 — L'Angleterre déclare la guerre à la France et à l'Ecosse.
- 1707 — Union de l'Angleterre et de l'Ecosse sous le nom de Grande-Bretagne.
- 1819 — La liberté de la presse est introduite en France.
- 1918 — Les Allemands occupent Sébastopol.
- 1925 — Chypre devient colonie de la Couronne britannique.
- 1961 — Premier détournement d'un avion américain vers Cuba.

températures

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées hier dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Dawson	-2	12
Vancouver	3	16
Victoria	2	16
Edmonton	1	9
Calgary	-4	9
Saskatoon	1	5
Regina	0	5
Winnipeg	-1	5
Sudbury	6	19
Toronto	7	15
Ottawa	4	18
Montréal	2	15
Québec	-2	12
Fredericton	1	13
St-Jean, N.-B.	1	8
Moncton	1	4
Halifax	3	11
Charlottetown	1	6
St-Jean, T.-N.	1	4
Chicago	14	20
Boston	4	19
New York	23	28
Miami	24	29
Los Angeles	12	20

soleil

VENDREDI

Lever
4.29
Coucher
18.56
Durée
14.27

marée

VENDREDI
Basse 5h40
Haute 10h55
Basse 18h40
Haute 23h40

Incendie d'une meunerie à Saint-Vallier-Station

La meunerie coopérative de Saint-Vallier-Station, dans le comté de Bellechasse, a été détruite par le feu, hier soir. Cet incendie est d'autant plus coûteux qu'il est difficile de se procurer des grains de provende et qu'ils sont dispendieux.

Le magasin de la Coopéra-

tive, qui s'élève à une cinquantaine de pieds, n'a subi que peu de dégâts. Le feu s'est communiqué à la partie arrière, mais il a été rapidement éteint par les pompiers volontaires qui veillaient.

Tout l'équipement de la meunerie et tout son contenu

ont été consumés. Deux wagons du Canadien National qui se trouvaient sur la voie d'évitement, le long de la meunerie, ont aussi été détruits.

L'incendie aurait éclaté vers 21h et il s'est propagé rapidement à toute la construction en bois qui avait un certain âge. Les pompiers de Saint-Michel sont venus prêter main-forte à ceux de Saint-Vallier. Personne n'a été blessé.

Il a été impossible de rejoindre le gérant de la Coopérative. Le téléphone est tombé en panne au cours de l'incendie. Une information digne de foi nous a laissée entendre que les pertes atteindraient au moins \$200,000.

On aurait exagéré la pénurie de grains de provende

(PC) — Il n'y a pas eu de pénurie grave de grains de provende au Québec lors des dernières semaines, on dépit de la grève des débardeurs.

créditiste Fabien Roy et le chef de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, ont voté pour la motion péquiste.

C'est ce qu'ont indiqué, hier, à l'Assemblée nationale, les députés Marcel Ostiguy (L-Verchères) et Jacques Veilleux (L-Saint-Jean), dans le cadre du débat sur une motion péquiste demandant la création d'un Office des grains de provende.

Selon les deux députés libéraux, différents milieux dont les organes d'information ont exagéré le manque de grains de provende chez les agriculteurs québécois.

MM. Ostiguy et Veilleux ont affirmé avoir rencontré dans leurs circonscriptions des agriculteurs et des meuniers qui les ont assurés avoir suffisamment de grains en stock pour répondre à la demande des propriétaires de bétail.

Le député de Portneuf, M. Michel Pagé, a suggéré aux députés d'attendre la création prochaine par le ministère de l'Agriculture, de la Société québécoise d'initiative agricole (SOQUIA), avant de se prononcer sur la création d'un office des grains.

En conséquence, la motion du député péquiste de Saguenay, M. Lucien Lessard, qui demandait l'institution d'un tel office des grains, a été défaite par la majorité libérale, à 64 voix contre 6. Le

Essiembre a succombé à une crise cardiaque

SHAWINIGAN (PC) — Une autopsie vient de révéler que Donat Essiembre, individu de 54 ans atteint par la police avec deux autres bandits lors d'un hold-up de banque, lundi, a succombé à une crise cardiaque.

Michel Lavoie, 22 ans, de Shawinigan, et Albert Giroux, 33 ans, de Trois-Rivières, ont été abattus par des projectiles de la police, lors de ce vol à une succursale de la Banque Canadienne Nationale, pour un butin d'environ \$4,000.

Un policier de Vancouver a fait savoir, mardi, qu'Essiembre était reconnu comme guide ou professeur en hold-up de banque par d'autres individus de son acabit.

PARENTS ÉDUCATEURS!

Quelle éducation reçoit votre enfant à l'école?

Renseignez-vous, dialoguez avec lui.

COMITÉ DE PARENTS

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CHAUVEAU



les robes deux-pièces aux nouvelles proportions

Doublement séduisantes. Toujours d'accord côté coloris... s'opposent parfois côté matières. Sortent en tricheur et ampleur mesurée. Se lavent de bon gré.

à gauche — le polo de tricot fin et sa jupe coordonnée en coton tissé allié au polyester. Importés en bleu, jaune ou beige. Tailles: 6 à 16. \$50.

à droite — Doux et souple comme la soie, l'ensemble tout polyester bien surpiqué. Jupes à plis bien doublées. Importé en bleu, vert mousse ou caramel. Tailles: 6 à 16. \$65.



CELEBRANT NOS 135 PRINTEMPS

Y'a longtemps que j'y pense...
Aujourd'hui, je suis décidé...

NOUS AVONS TOUS LE CHOIX ENTRE

- 1- Viser un but OU végétier
- 2- Entregent OU timidité
- 3- Confiance en soi OU peur
- 4- Esprit de décision OU indécision
- 5- Maîtrise de soi OU évanescence
- 6- Succès OU échecs
- 7- Persuasion par la parole OU trac
- 8- Enthousiasme OU tristesse
- 9- Bonne conversation OU commérage
- 10- Attitudes positives OU complexes
- 11- Autosuggestion OU abandon aux circonstances
- 12- Culture personnelle OU ignorance
- 13- Vie familiale OU solitude
- 14- Leadership et travail d'équipe OU isolement
- 15- Se réaliser OU demeurer médiocre
- 16- Bonheur OU malheur

Prenez un rendez-vous privé ou assistez à une première rencontre vendredi soir à 7 hrs. C'est sans obligation.

- a) Culture humaine
- b) Communic-Action
- c) Entraînement à la parole en public
- d) Direction de personnel et d'assemblée

692-3890 (le jour) 524-1976 (le soir)

CENTRE DE RELATIONS HUMAINES de Québec Inc.

(nouveau nom de l'Institut de Personnalité)
Palais Montcalm, suite 220
Québec G1R 3P1
Permis de Culture Personnelle no. 669533



BERNARD PAUZE
président et animateur

Autre victoire pour des expropriés de Forillon

Par J.-Claude RIVARD

Un groupe d'expropriés de la péninsule de Forillon, en Gaspésie, aura droit aux indemnités majorées que la Régie des services publics du Québec leur a accordées le 5 mars 1975.

Après avoir subi un premier revers devant le juge Jean-Jacques Bédard, de la cour supérieure, le 27 avril 1973, le Québec a, de nouveau, connu l'échec devant le plus haut tribunal du Québec: la Cour d'appel.

En plus de l'échec, le Québec devra courber l'échine devant les remontrances sans équivoque que formule le tribunal en ce qui concerne la qualité et la compétence de ses spécialistes en évaluation, ainsi que le manque de discernement dont on fait preuve les technocrates et fonctionnaires provinciaux qui ont été appelés à travailler dans le dossier de "l'affaire Forillon".

Les contribuables québécois, quant à eux, en plus de devoir rendre justice à des concitoyens qui ont été dépossédés de façon massive, il y a déjà cinq ans, devront payer de leurs deniers des milliers de dollars en frais et dépenses judiciaires de toutes sortes, dépense qui aurait pu être évitée si le procureur général du Québec avait accepté l'ordonnance rendue par la régie.

La Cour d'appel était saisie de six causes types, soit celles de MM. Augustin Boulay, agriculteur de l'Anse-aux-Griffons; Philippe Dunn, hôtelier, du Cap-des-Rosiers; Benoît Synott, agriculteur de l'Anse-aux-Griffons; Albert Malouin, de Rivière-aux-Renards; Gaston Bouchard, de Gaspé-Nord, et Pierre-Hector Cotton, marchand général, et agriculteur de l'Anse-aux-Griffons.

Le jugement de la Cour d'appel aura, vraisemblablement son influence directe lorsque viendra le moment de faire homologuer, en cour supérieure, les décisions que la Régie des services publics doit rendre au cours de l'été dans près de 200 autres dossiers d'expropriation.

Le jugement attendu avec impatience par des milliers de citoyens de la péninsule de Gaspé, tout autant que

par ceux qui ont été l'objet de déplacements massifs, récemment, à Sainte-Scholastique et à Hull, est signé par les juges Edouard Rinfret, Jean Turgeon et André Dubé.

Le tableau

Dans ces notes, le juge Turgeon brosse un tableau de la situation dans laquelle cadrent tant bien que mal les expropriés de la péninsule de Forillon.

Il s'agit d'un fait absolument inédit dans l'histoire du Québec: un territoire de 92 milles carrés passe entre les mains du Québec pour être ensuite cédé au gouvernement fédéral dans le but de devenir un parc national. Cette expropriation massive, survenue en 1970, précède de plusieurs années celles de Mirabel (Sainte-Scholastique) et de Hull: en tout, 2.000 causes d'expropriation.

Quelque 375 propriétaires d'immeubles résidentiels et autant de propriétaires de lots boisés sont concernés. Les maisons étaient habitées à l'année: 983 personnes ont dû chercher à s'établir ailleurs. Mais à 15 milles à la ronde, il n'y avait de libres que cinq maisons pour reloger 300 familles.

Un total de 1.690 terres à bois ont été expropriées.

Huit fabriques et cinq municipalités ont été morcelées, une fabrique a même été supprimée.

Même avant le dépôt du plan d'expropriation, le phénomène de l'inflation a fait passer le coût des terrains de \$200 à \$500 dans les municipalités environnantes, où les expropriés étaient susceptibles de s'établir: l'expropriation avait eu pour effet de lancer sur le marché un trop grand nombre d'acquéreurs éventuels, ce qui perturba le jeu de l'offre et de la demande.

En prenant possession des biens immobiliers des expropriés, le gouvernement du Québec refusait le droit de déplacer leurs maisons et bâtiments de ferme en dehors du parc ou de les démolir pour récupérer les matériaux. Chaque bâtisse fut brûlée sur place dès que son propriétaire l'eut abandonnée.

On refusa, de même, aux expropriés, le droit d'aller se couper du bois de chauffage sur leur ancienne terre. Il arriva que, dès l'hiver suivant (1971), quelque 450 familles "parquées" dans les maisons chauffées au bois se sont subitement retrouvées sans combustible: devant cette situation, le gouvernement a dû leur faire distribuer 3.000 cordes de bois.

Justice et humanité

L'envergure de l'expropriation est certainement un facteur dont la régie devait tenir compte afin de traiter les expropriés avec justice et humanité.

"Tenant compte de tous ces facteurs nouveaux et inhabituels, la régie se devait, pour décider de l'indemnité, de se baser surtout sur le principe de la substitution équivalente, sans négliger l'inexistence de marchés avant l'expropriation.

"Elle se devait d'apprécier la preuve pour en arriver à trouver une méthode d'évaluation équitable en appliquant d'une façon pas trop rigide les principes qui doivent régir toute expropriation."

Le juge Turgeon repose plus particulièrement ce jalon établi par la Cour suprême du Canada, pour définir le contexte dans lequel doit évoluer la Régie des services publics, maintenant connue sous le nom de "Tribunal de l'expropriation".

La Régie

Le législateur a voulu que les litiges soient entendus et que les indemnités soient fixées par des gens qui ont des connaissances techniques et une expérience particulière, rappelle-t-il.

Les régisseurs ne sont pas soumis aux règles strictes de la preuve en droit civil; ils peuvent visiter les lieux, se servir de la connaissance qu'ils ont déjà de ces lieux et tenir compte de facteurs économiques et autres pouvant modifier chaque cas soumis.

La régie se doit d'apprécier la vie économique d'un secteur particulier. Elle n'est liée ni par l'offre de l'expropriant, ni par les chiffres sou-

mis par l'exproprié, ni par les opinions des experts.

Elle a le droit de suppléer d'elle-même aux lacunes de la preuve afin de pouvoir décider en connaissance de cause.

Des exemples bien impressionnants

"Je ne travaille pas pour l'exproprié; je travaille pour le ministre des Travaux publics."

Ce sont les paroles de l'ingénieur forestier Jacques Gauthier, qui dirigeait les équipes qui ont fait les inventaires et les évaluations forestières et agricoles, lors des expropriations de Forillon.

Ce sont aussi des paroles qui ont fait sursauter les juges de la Cour d'appel.

Le juge Edouard Rinfret, qui, dans un volumineux travail de 33 pages, étudie la preuve qui fut soumise à la Régie des services publics, se permet, particulièrement, de se poser une question: "Peut-on, de là, juger de son objectivité?"

C'était l'un des témoins dont la version a été mise de côté par la régie, lorsqu'il s'est agi de fixer la valeur d'expropriation d'une terre agricole: à partir de barèmes "peu convaincants", il affirmait, avec l'agronome Jacques Côté et l'agronome-évaluateur Marcel Chevrete, qu'une telle terre vaut au maximum \$50 l'acre... alors qu'en matière d'expropriation, on accorde habituellement, selon l'expérience de la régie, une valeur de \$100 l'acre pour les terrains de culture.

Décisions arbitraires

Dans l'évaluation d'emplacements donnant front sur un chemin public, des terres donnant front sur un chemin public, des terres à bois, des chemins



Les bâtiments ont été incendiés dès que leurs propriétaires eurent quitté les lieux; on ne leur a pas permis ni de les déplacer en dehors du parc, ni d'en apporter le bois.

de bois et des prises partielles de terrain, la Régie des services publics a relevé de l'arbitraire, des barèmes peu sérieux, des failles de toutes sortes, et même des erreurs grossières d'évaluation, qu'elle a cru nécessaire de corriger.

Sous la signature du juge Rinfret, la Cour d'appel lui donne raison d'avoir agi ainsi.

A titre d'exemple: on a refusé de payer à M. Maloin l'expropriation de son érablière en prétendant qu'elle ne lui appartenait pas. Avec des titres de propriété à l'appui, ce dernier a prouvé que cette prétention était fautive.

On avait, de même sous-évalué un chemin forestier en mauvais état. Or, il était en mauvais état parce que son propriétaire avait été obligé de cesser de l'entretenir, 23 mois auparavant...

Un oubli en cours de route

Avant de procéder à l'évaluation des biens, le gouvernement s'était fixé comme objectif d'appliquer les principes usuels d'évaluation, en tenant toutefois compte de l'envergure de l'événement et des problèmes sociaux qui en résultent. La "valeur au propriétaire" devait être la mise en pratique du principe de la substitution équivalente.

Les évaluateurs ont admis ce principe, mais l'ont oublié en cours de

route; la régie l'a admis et l'a appliqué...

Le juge Rinfret opine que cet abandon du principe de base chez les experts de l'expropriant est peut-être dû "à l'ampleur de la batterie d'experts qui a élaboré la procédure d'indemnisation".

Il relève que la lecture de leurs témoignages porte à croire que leur travail s'est fait de façon très comparative.

Impersonnalité de l'évaluation

"On s'est attaché à constituer une grille de valeur applicable à la totalité des expropriés, une valeur de type universelle et l'on en tire des extrapolations à l'égard de chaque individu, si ce ne sont pas des présomptions ou des suppositions; leurs témoignages sont remplis d'incertitudes, de renvois à d'autres experts ou de références à un rapport central, comme s'il s'agissait d'une camisole de force ou d'un carcan", dit le juge.

"On ne sent rien de concret au niveau de l'individu; les subalternes qui ont colligé les données ne sont pas les experts qui les ont cataloguées et qui ont témoigné".

Signalant, enfin, que la Régie des services publics n'a pas dérogé à sa mission propre, le juge relève que cette dernière a particulièrement noté le caractère impersonnel des témoignages des experts qui, dans les six cas sous étude, n'ont même pas visité, personnellement, les lieux expropriés.

Les producteurs de bois demandent l'intervention de l'Etat Les papeteries doivent acheter leur bois au Québec

Par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Les autorités gouvernementales doivent intervenir sans délai auprès des compagnies papeteries du Québec pour que celles-ci achètent d'abord le bois des producteurs de cette province avant d'aller s'approvisionner aux Etats-Unis.

Le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud va faire des démarches en ce sens, conformément à la volonté qui a été exprimée unanimement, hier soir, par quelque 400 propriétaires de lots privés, qui étaient réunis en assemblée générale annuelle, à Ville Saint-Georges Ouest.

Les exploitants de lots boisés dans Québec-Sud ont dénoncé verbalement l'attitude des compagnies qui, selon les dirigeants du syndicat, n'ont pas

voulu conclure de promesses d'achat pour plus de 141.400 cordes de bois de cette région en 1975, elles y en avaient acheté quelque 273.000 cordes l'année dernière.

Les producteurs de bois de Québec-Sud ont signalé à plusieurs reprises des inventaires très considérables qui attendent dans le champ et en bordure des chemins.

Pendant une bonne partie de la veillée, la discussion a été plutôt tumultueuse, certains propriétaires et plusieurs commerçants se plaignant du système de permis qui a été établi pour répartir les livraisons de bois dans les différentes localités. A ceux qui ont fait mention d'injustices, les dirigeants du syndicat régional ont répondu que la distribution de per-

mis relève de chaque syndicat local et que ce système a été établi de façon à ce que les tenants des coupes abusives ne soient favorisés injustement.

Un groupe d'un peu plus d'une centaine de participants ont manifesté pendant un bon bout de temps, en se regroupant vers l'arrière de la salle et en parlant fort, pendant que les dirigeants n'avaient pas assez des haut-parleurs pour se faire entendre. "On nous dit qu'on ne peut pas voter parce qu'on n'a pas de carte de membre; on n'a donc pas affaire ici", a-t-on crié dans l'arrière-salle.

Mais le groupe ne s'est pas tu pour autant. Un de leurs porte-parole, M. Rosaire Roy, a déclaré aux dirigeants: "Etant donné que, depuis trois ans, vous nous retenez un prélèvement de \$0.35 par corde et que, ce soir, vous

refusez de nous reconnaître comme membres, on a l'intention de faire des démarches pour que votre assemblée soit déclarée illégale".

Le président, M. Jacques Veilleux, dénonçant une manigance de l'extérieur pour semer la discorde chez les producteurs, a tout de suite répliqué: "Si l'assemblée est déclarée illégale, on la recommencera."

Une précision fut aussi apportée par le secrétaire du syndicat, M. Lucien Gagné, selon laquelle pour être membre du syndicat, il faut être propriétaire d'un lot boisé (il y a encore 8.000 de ces propriétaires dans cette région). Le droit de vote à l'assemblée est acquis pour tous ces propriétaires, sauf pour l'élection des administrateurs et l'acceptation du rapport financier, où le droit de vote n'est réservé qu'à ceux qui ont demandé d'être membres du syndicat, parce que, d'un côté, il y a la loi sur les syndicats professionnels à respecter et, d'un autre côté, il y a la loi sur les marchés agricoles.

Voilà ce qui a caractérisé cette

assemblée générale après une année complète d'application du règlement d'exclusivité entré en vigueur, le 1er janvier 1974, concernant la mise en marché du bois dans cette région. La coupe abondante de bois sur le territoire a été mentionnée à quelques reprises. Selon le président Jacques Veilleux "au rythme actuel, qui dépasse peut-être de quatre fois le potentiel calculé par le ministère des Terres et Forêts concernant le bois résineux, il est à se demander combien de temps va durer notre forêt..."

M. Veilleux a fait une autre mise en garde en ce qui a trait au bois feuillu qui est déjà coupé en quantité suffisante pour combler la demande cette année. Les quantités négociées sont en effet trois à quatre fois moins considérables que ce qu'elles représentaient l'année dernière.

Trois administrateurs, dont les noms ont été déterminés au hasard, ont terminé leur mandat. Ce sont: MM. Jacques Veilleux, de Saint-Benoît, François Champagne, de Saint-Côme, et Clovis Bourdon, de Saint-Cyprien. MM. Veilleux et Bourdon furent réélus à l'unanimité, tandis que l'autre poste a été confié à M. Avilda Dumas, de Saint-Côme.

Trois représentants de la Fédération provinciale des producteurs de bois, dont le président, M. Henri-Paul Gagnon, ont lancé un appel à la solidarité. L'assemblée a accepté majoritairement une nouvelle proposition visant à augmenter le prélèvement à \$0.50 par corde de bois qui sera vendue à compter du 1er janvier 1976. Le syndicat prévoit un déficit à la fin de la présente année en raison de la diminution prévue dans les ventes.

Québecair veut hausser ses tarifs de 5 p.c., en juin

Québecair se propose de hausser ses tarifs d'un peu plus de cinq pour cent à compter du 1er juin une fois que la Commission canadienne des transports aura répondu favorablement à sa demande.

C'est à cause de l'augmentation constante des frais d'exploitation que Québecair fait cette demande qui, une fois acceptée, correspondrait à une hausse moyenne des tarifs de 5,47 pour cent pour l'ensemble du réseau.

De plus, Québecair estime qu'un tel redressement (qui comporte quelques diminutions) ne couvrirait que 56 pour cent des augmentations des coûts d'opération au cours de 1975.

Ainsi, le prix d'un passage en classe économique serait

porté de \$24 à \$25 entre Baie-Comeau et Sept-Îles; de \$29 à \$28 entre Mont-Joli et Murray-Bay (une diminution); de \$24 à \$23 entre Montréal et Québec; de \$33 à \$36 entre Montréal et Bagotville; de \$44 à \$46 entre Québec et Val-d'Or; de \$43 à \$40 entre Baie-Comeau et Gaspé (une diminution); de \$39 à \$44 entre Québec et Sept-Îles; de \$55 à \$57 entre Québec et Gaspé; de \$47 à \$50 entre Rouyn-Noranda et Québec; de \$43 à \$47 entre Mont-Joli et Montréal; de \$48 à \$53 entre Montréal et Sept-Îles; de \$72 à \$79 entre Montréal et Wabush; et de \$72 à \$68 entre Mont-Joli et Rouyn-Noranda (une diminution).

Par contre, les tarifs spéciaux pour les personnes âgées, les jeunes, les familles, les groupes et pour les excursions seront maintenus avec le même pourcentage d'escompte qu'actuellement.

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

A LOUER
ESPACES POUR BUREAUX, ATELIERS, ENTREPOTS
dans le CENTRE DE ST-ROCH
LIBRES, LE 1er MAI 1975 — 7,000 PI. CA.
Vous bénéficiez des avantages suivants:
• Chauffage • Ascenseur • Gicleurs automatiques
• Facilité de chargement par camions
Location \$1.00 le pi. ca.
POUR INFORMATIONS: 522-2073
Mlle J. CAYER

EXPOSITION et VENTE D'ART
D'artistes canadiens et internationaux présentée par COLLECTORS GALLERY & ASS. au **CHATEAU FRONTENAC**
(Salle Montcalm) les 1-2-3-4-5 mai 1975 de 12 heures à 22 heures.
Artistes canadiens: SUZOR - COTE - P.H. SURREY - J.E.H. McDONALD - A.Y. JACKSON - M.A. FORTIN - F.S. COBURN - S. COSGROVE - R.W. PILOT - G. ROBERT - A. MASSON - J.P. DALLAIRE - A. MOEH - G. NORWELL - O. DE LALL etc.
Sculptures par: A. LALIBERTE - FRED TAYLOR, R.C.A. - A.L. BARYE etc.
Artistes internationaux: A. DERAIN - J. DUFFY - E.O. DEFRIESZ - BASSFORD - H. OTTMAN - F. GALL - A. RERNAT etc.

Faites de bonnes affaires!
LAVIGNETTE Ltée
Hector Lavigne & Fils
SYSTEME "LAVIFLEX"
Nouveau système de tablettes en métal pour le mur et le centre... montage simplifié
Je désire recevoir votre catalogue pour de plus amples informations sans aucune obligation de ma part.
NOM.....
TITRE.....
COMPAGNIE.....
ADRESSE.....
TELEPHONE.....
475, av. Prunseau, Centre Industriel, Ville Vanier, Québec / G1M 2J8
C.P. 276, Limoilou / G1L 4T8 / (418) 683-2961

l'éditorial

Le PQ en est-il à son troisième souffle?

Si le parti ministériel dirigé par M. Robert Bourassa est à "la croisée des chemins", comme l'écrivait dans un éditorial percutant le président-éditeur de La Presse, M. Roger Lemelin, il en est de même du principal parti d'opposition, le Parti québécois de M. René Lévesque.

La série d'articles que vient de publier le courriériste parlementaire du SOLEIL, M. François Demers, démontre clairement que le PQ a traversé depuis l'élection d'octobre 1973, une autre période de flottement, d'affrontements et de dissensions internes. Il en avait été de même, durant plus de deux ans, au sortir de l'élection générale du 29 avril 1970.

Ces éternelles remises en question, ces sempiternelles étapes de réflexion, ces longs mois de flottement deviennent assommants pour les dirigeants, épuisants pour les militants et inquiétants pour tous ceux qui, sans être convertis à la cause de l'indépendance, regardent agir ce parti.

On se demande, à un certain moment donné, comment est-ce que ce parti pourrait gouverner le Québec s'il a de la difficulté à se gouverner lui-même?

A force de s'interroger constamment pour

savoir s'il est "assez à gauche, pas assez à gauche, trop à gauche", comme le déclarait René Lévesque, le PQ crée une profonde insécurité au sein même de sa clientèle et dans la population en général.

La situation du PQ est déjà suffisamment incertaine face à son option fondamentale (indépendance, oui, mais combien de temps après la prise du pouvoir? après un référendum? par étapes?) sans qu'il ait besoin de présenter une image hésitante sinon démoralisante deux ans sur quatre.

Le Parti québécois doit se mettre dans la tête qu'il n'est plus un parti neuf qui peut charmer l'électorat avec des idées toutes fraîches, un langage attachant, une présentation inédite.

Le PQ, au contraire, a vieilli rapidement. L'opposition parlementaire devient de style traditionnel (il faut relire les réactions au dernier discours inaugural et au dernier discours du budget). Le chef de l'aile parlementaire, M. Jacques-Yvan Morin, n'entretient pas le charisme que l'on croyait déceler chez lui à ses débuts. Il présente, au contraire, une image assez désagréable, voire même hautaine. Il se

prononce sur tout et sur rien comme si le sort du monde était remis en question à tout moment.

Quant au président-fondateur, M. René Lévesque, son leadership n'est pas contesté ce mois-ci mais il pourrait bien l'être le mois prochain. C'est devenu une question que l'on discute "par étapes" pour employer une expression qui plaît à une certaine aile du parti.

M. Lévesque a 15 ans de politique dans le corps et dans l'esprit. Il a fait beaucoup. Il est quelque peu vidé, même si une telle admission est difficile de la part d'un politicien. Ses deux échecs électoraux le suivent. Il est sans doute celui qui a mis le grain en terre... mais il devrait peut-être laisser sa place pour la récolte.

Au-delà des hommes en présence, le Parti québécois n'est plus le catalyseur automatique des idées et des gens anti-Bourassa.

Le PQ semble se chercher une identification. Il veut regrouper le plus grand nombre; c'est tout à fait normal pour un parti politique, quel qu'il soit. Le PQ veut percer particulièrement chez les agriculteurs, les personnes âgées, les administrateurs municipaux, scolaires, hospitaliers. Ce n'est pas son noyau "naturel" formé des professionnels, des enseignants, des

intellectuels, des syndicalistes, des animateurs et autres.

Pour tenter d'élargir sa clientèle, le PQ doit faire des compromis: se détacher quelque peu du Manuel du 1er mai de la CEQ; se montrer prudemment dans certaines manifestations; appuyer sans trop de bruit certaines revendications syndicales, etc...

Sans peut-être s'en rendre compte, le PQ joue de plus en plus dans les plates-bandes des vieux partis, notamment le parti libéral: en voulant élargir sa base électorale, il apprête ses convictions aux groupes et aux idées qui se présentent sur son chemin.

La dernière année, avec des sujets comme l'élection fédérale de M. Trudeau, le projet de loi 22 sur la langue, l'élection dans Johnson de M. Maurice Bellemare et la crise d'immoralité du gouvernement Bourassa, nous a montré un Parti québécois moins charmeur, moins bagarreur, moins convaincant. Un parti qui a beaucoup vieilli.

Le PQ en est-il déjà rendu à son troisième souffle?

Claude MASSON

A vol d'oiseau...

Le ministre québécois de la Justice, Me Jérôme Choquette, vient enfin de dévoiler un vaste programme de réforme judiciaire que l'on attendait depuis déjà quelques années. Ce livre blanc, intitulé: "La Justice contemporaine", sera appelé, dans les semaines qui suivent, à faire l'objet de nombreuses études dont la non moindre est celle qu'entend entreprendre le Barreau du Québec, lors de son congrès annuel de la semaine prochaine.

Un survol rapide du document permet de constater, pour le moment, que, tout en réclamant un nouveau partage des compétences constitutionnelles entre Ottawa et Québec dans l'administration de la justice, Me Choquette propose des réformes réalisables dans le cadre actuel de ses juridictions qui, de son propre aveu, ne constituent pas un "ballon d'essai" mais un énoncé de politique qui engage le gouvernement Bourassa. Ces réformes font l'objet de 187 recommandations dont les deux plus importantes concernent une loi-

cadre des tribunaux et une nouvelle loi des juges.

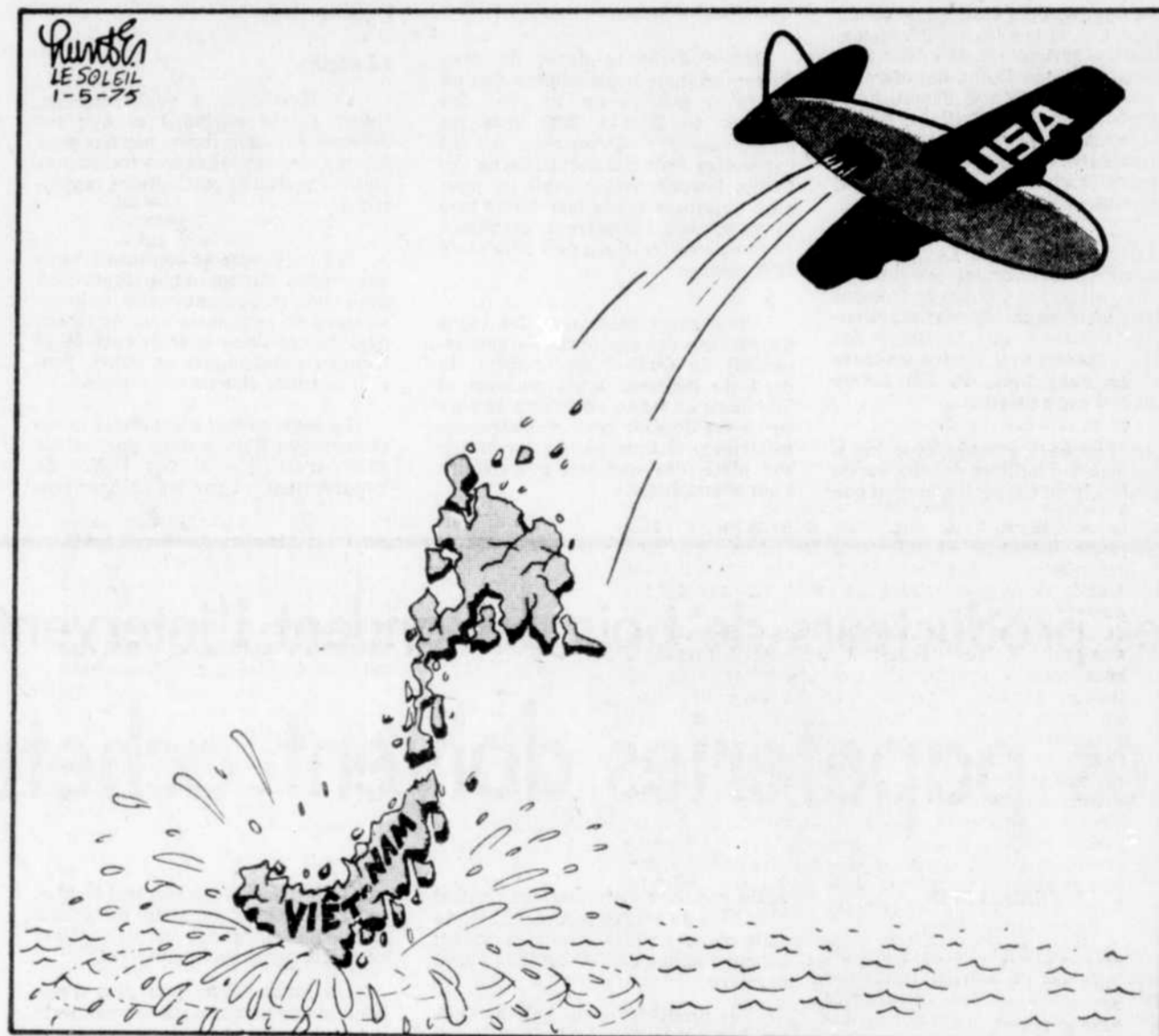
Réorganisation et regroupement des tribunaux relevant de l'autorité législative québécoise en une cour unique appelée Cour du Québec; création à l'intérieur de celle-ci de quatre sections dites civile, criminelle, administrative et de la jeunesse et de la famille; création d'un Conseil de la magistrature pour la nomination des juges; réforme des lois en matière d'injonction, d'outrage au tribunal et d'application des lois statutaires relatives au monde du travail, voilà en somme les principaux éléments clés qui visent à simplifier le fonctionnement des tribunaux et l'application des procédures légales, à éliminer les délais qui font perdre un temps considérable aux justiciables et aux tribunaux, à accroître la confiance du public dans l'appareil judiciaire, y inclus l'impartialité politique des juges.

Il s'agit donc d'adapter l'administration de la justice québécoise aux multiples changements sociaux et aux exigences croissantes

qui la confrontent, la délester de certains mécanismes et de multiples contingences qui en alourdissent le fonctionnement et diminuent son efficacité, la mettre au service des besoins nouveaux auxquels elle doit constamment répondre, bref, augmenter l'accessibilité collective à un mode de rapports plus flexibles et plus adaptés entre les citoyens et entre l'Etat et ceux-ci.

Dans quelles conditions et sous quelles modalités cette vaste réforme sera-t-elle appliquée? Il appartient aux voix autorisées de les scruter, de les analyser et d'en faire part au ministre. Ce livre blanc est une consultation populaire et de celle-ci dépend le fait que la réforme proposée réponde adéquatement aux besoins qui la réclament. Il reste que cette réforme n'aura pas atteint toute la plénitude souhaitée tant que ne sera pas rétabli l'équilibre constitutionnel judiciaire au pays. Et là, demain n'est pas près de suivre hier... On y reviendra.

Paul LACHANCE



l'opinion des lecteurs

Les sacrifices, c'est pour le monde ordinaire

M. Pierre-Elliott Trudeau
M. Robert Bourassa
M. John Turner
M. Bryce Mackasey
M. Marcel Lessard
M. Roger Pilote

Je dois vous féliciter de la façon dont vous prenez la vie. C'est vraiment un exemple à suivre... Faites ce qu'on vous dit mais ne faites pas ce que l'on fait. Lorsque vous préchez à qui veut l'entendre que vu la période d'inflation, les employés doivent freiner au maximum leurs demandes salariales, franchement, c'est une vraie risée. Vous ne vous êtes pas gênés pour vous donner des augmentations de \$10.000, et plus et ce, rétroactivement par-dessus le marché. Il faut dire qu'il

était vraiment temps car vous étiez juste au seuil de la pauvreté... Pauvres vous... C'est à se demander si vous ménagez les augmentations des employés pour vous payer des augmentations. Et au moins, si on avait l'impression que vous êtes compétents. A la moindre décision importante, vous vous tournez vers les Etats-Unis pour savoir ce qu'ils en pensent ou ce qu'ils ont fait, ou vous ne prenez pas de décision du tout. Les Américains ont-ils plus de tête qu'un Québécois ou un Canadien? C'est à se le demander... Pourtant, je ne les ai jamais vu faire des miracles... plutôt la guerre... L'argent et la puissance semblent leurs seuls soucis.

Certains fonctionnaires fédéraux et provinciaux ont dû être en grève un mois et plus pour avoir une petite augmentation de pauvre et une rétroactivité qui couvrirait à peine l'argent perdu (lorsqu'ils ont eu la chance d'avoir une rétroactivité). Et un peu plus, vous leur demanderiez de se mettre à genoux pour vous remercier tellement vous donnez l'impression que vous leur faites la charité. Les postes se sont mis en grève pour avoir une augmentation qui n'en sera pas une parce qu'avec l'augmentation du coût de la vie et de toutes les déductions, ils rétrogradent. Et c'est ce que vous appelez la justice sociale et du mieux-être. (Ah! Ah!) Je me demande qui devrait être mis au pas.

Cependant, le député et le ministre gagnent de cinq à quinze fois plus qu'un syndiqué. Cela veut-il dire qu'ils sont cinq à quinze fois plus compé-

tents ou qu'ils travaillent plus fort. Pourtant, si on lit le journal des débats, ça laisse plutôt supposer le contraire. Avec le monde à l'envers d'aujourd'hui, les incompetents sont peut-être payés plus cher. Vous allez sûrement penser que je ne ferais pas mieux si j'étais à votre place. Justement, je suis assez intelligente pour m'apercevoir que je ne suis pas assez qualifiée...

Probablement que vous allez jeter ma lettre à la poubelle sans même la lire jusqu'au bout car je ne suis ni docteur, ni avocat, ni ne suis actionnaire de vos compagnies privilégiées. Je ne suis qu'une femme qui travaille à l'extérieur, non pas pour m'émanciper, mais pour aider notre ménage à joindre les deux bouts. Je ne crois pas que vos épouses doivent être obligées de travailler pour joindre les deux bouts. Elles doivent s'émanciper en allant passer leur mois dans le sud ou en faisant des voyages ou en présidant des associations de charité plus pour le prestige et par snobisme que par bonté d'âme. Et vous, messieurs les premiers ministres, ne devriez pas vous mettre martel en tête pour composer le discours du trône. Je vous fais une suggestion pour l'an prochain: Grèves l'an passé, grèves cette année et grèves l'an prochain. C'est court et ça résume bien la situation actuelle. Inutile de vous dire que je ne suis pas libérale.

Pauline Fortin-Harvey
Alma
(Moi aussi, je boycotte le code postal)

Autre son de cloche sur la vie au pavillon Parent

Après avoir lu l'article: LA VIE AU PAVILLON PARENT VUE PAR DES ETUDIANTES EN JOURNALISME ET INFORMATION (par Denise Boulanger, Jocelyne Hardy, Odette Pharaud et Claudette Rancourt, Le SOLEIL du 2 avril 1975, section D, page 10), il nous a paru évident que certains étudiants ne contribuaient pas à hausser le prestige du département de Journalisme et Information. Il faut leur pardonner leur erreur car sans doute, n'en sont-elles qu' leur premier trimestre universitaire. Pourquoi parlez-vous d'une "mixité sur les étages", alors qu'un comité spécial s'est déjà prononcé sur la question? Le FIL DES EVENEMENTS s'est pourtant chargé de publier le rapport de ce dit comité: l'avez-vous lu?

Vous dites que "la vie en résidence comporte plus d'inconvénients que d'avantages". Comment se fait-il que la majorité des étudiants se hâte de renouveler leur bail d'année en année? Une petite enquête de notre part nous a pourtant permis de réaliser que dans une bonne proportion les résidents du Parent semblent satisfaits de la vie qu'ils mènent.

Le Service de Santé au Pavillon Lemieux offre aux intéressés des soins de psychiatrie; de même, Vie-Etudiante a son propre service d'Orientation et de Counseling; alors pourquoi installer un bureau de psychologues-conseils au Parent? Le Parent serait-il plus "traumatisant" que l'ensemble du campus?

Pourquoi demander une salle d'étude au sous-sol alors qu'il y en a une à tous les deux étages, de chaque aile, et que celles-ci sont sous-utilisées? De plus, en ce qui concerne les cuisines, où étiez-vous lorsque M. Côté est venu rencontrer les résidents à ce sujet et

qu'il a clairement démontré l'impossibilité physique d'une telle installation? Sans doute, faisiez-vous une autre enquête...

D'après votre enquête, "les activités socio-culturelles actuellement offertes au Pavillon Parent ne correspondent pas aux goûts de la majorité des résidents". Essayez de leur demander ce qu'ils veulent? Ils n'en savent rien; ainsi vous serez dans l'obligation de décider à leur place. Il est très facile, pour eux, de critiquer; mais quand vient le temps de participer... Demandez aux responsables du REP ou de Matricule ce qu'ils pensent de la participation; vous verrez!

A propos... les résidences offrent depuis déjà quelques années les services d'un organisateur, travaillant en étroite collaboration avec le PEPS, pour les activités sportives. Quant aux services sociaux et culturels, ils sont

déjà offerts par Vie-Etudiante; de plus, la direction des résidences engage au cours de l'année académique trois (3) organisateurs à temps partiel. Ceux-ci ont pour mandat de planifier un programme d'activités spécifiques aux résidences. Il nous semble dès lors évident, après l'exposé de ces quelques données, que les résidences n'ont pas le but d'offrir des activités socio-culturelles parallèles à Vie-Etudiante, mais plutôt de compléter celles déjà offertes. Nous sommes heureux d'avoir constaté, enfin... une donnée juste dans votre enquête: la satisfaction des résidents face aux activités organisées par les différents comités socio-culturels de l'université.

Les représentants des étudiants du Pavillon Parent,
Françoise Morin,
Journalisme,
Guy Martel,
Pharmacie.

Attitude rétrograde

L'Honorable D.S. Macdonald,
Ministre de l'Energie-Mines
et des Ressources.

Cette lettre se veut un geste de protestation, un balbutiement d'indignation, un "non, ça n'est pas possible". Je me réfère ici à votre intervention personnelle auprès d'une agence de publicité torontoise pour empêcher que le quotidien Le Jour n'obtienne son quota d'annonces d'intérêt public émises par votre ministère. Agissant de la sorte, un gouvernement utilise les deniers publics d'une manière partisane, ce qui est inadmissible en démocratie.

Si une telle intervention est acceptée comme étant normale, justifiée et souhaitable par vos confrères libéraux (et tel semble le cas), vous me propulsez soudain quinze ans en arrière alors qu'une révolution dite tranquille s'aurait nécessaire. Vous me forcez, moi en tant que démocrate, à ne plus faire confiance à l'équipe libérale tant fédérale que provinciale (n'est-ce pas du pareil au même?) et vous m'invitez ainsi à me rallier au parti de l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale du Québec. J'essaie de comprendre mais rien ne va plus!

Lyse Daniels-Cesaratto
584, rue Louis Cousineau
Lucerne, Qué.

LE SOLEIL

est publié par Le Soleil, Ltée

Président du conseil
d'administration et éditeur:
M. Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général:
M. Paul-A. Audet

Rédacteur en chef et
directeur de la rédaction:
M. Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
M. Claude Masson

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs et doivent être courtes. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

la page cinq

Point de vue sur

"Le manuel du premier mai"

L'école n'est pas neutre

Le département d'administration et de politique scolaires

A propos du manuel du premier mai.

La publication du manuel de la C.E.Q. "Pour une journée au service de la classe ouvrière" a soulevé beaucoup d'émotions. Face à ce document, éditoriaux et articles ont exprimé plus d'opinions négatives, voire agressives que d'opinions positives. Par ailleurs, le manuel a connu un grand succès de diffusion et partant il est difficile pour le moment d'identifier les attitudes positives.

En tant que professeurs d'un département d'administration et de politique scolaires, nous sommes engagés dans l'analyse des aspects politiques et sociaux de l'éducation. Et c'est à ce titre que nous voulons réagir devant le problème posé.

Cette prise de position de la C.E.Q. est le prolongement d'une recherche théorique qui s'est exprimée dans deux publications: "L'école au service de la classe dominante" et "Ecoles et luttes de classes au Québec". Nous ne voulons pas juger ici de la rigueur philosophique de ces deux premiers écrits, notre intention n'étant pas pour le moment d'en faire une étude critique.

Un lien étroit entre politique et éducation

Mettant entre parenthèses les deux premiers documents, nous voulons faire ressortir une idée et un fait qui émanent du "Manuel du 1er mai". Cette idée et ce fait sont l'affirmation qu'il existe un lien étroit entre politique et éducation, que l'école ne peut pas se tendre à véhiculer une idéologie prédominante qui soit en accord avec les lignes de force de la société politique et économique et que, de plus, l'école, inconsciemment ou non, tend à promouvoir cette même idéologie en préparant les "élus" qui vont reproduire la situation de privilège des pouvoirs établis. Cette même idéologie est le plus souvent un pouvoir mental latent qui tend à prévenir toute forme de dissidence. Les pouvoirs politique et économique atteignent à leur paroxysme d'efficacité lorsqu'ils réussissent à susciter une censure intériorisée qui finit par endormir les consciences. La voix intériorisée du pouvoir établi est si insidieuse qu'elle finit par convaincre de leur bonne conscience ceux mêmes qui tirent les plus grands avantages des retombées de cette situation mentale. C'est cet étouffement intérieur qui en amène plusieurs à croire à la neutralité de l'école, à affirmer qu'il n'y a pas de politique dans l'école, et à soutenir qu'il ne saurait y en avoir. Le plus étonnant, c'est que cette conviction est partagée par bon nombre d'instituteurs et de professeurs, fait que l'on a pu constater dans notre enseignement.

Nous ne pouvons que souscrire à cette idée des rapports profonds entre politique et éducation soulignée par les travaux de la C.E.Q., puisque cette idée est au cœur de notre recherche et de notre enseignement. Nous voulons ajouter que les sciences sociales, dans leur examen du monde de l'éducation, ont suffisamment mis en relief les liens entre processus politiques et éducatifs, pour que l'on puisse affirmer qu'il existe un accord scientifique sur cette question, quelle que soit par ailleurs la théorie analytique que l'on utilise. Il ne faut pas manquer d'indiquer aussi à un autre niveau de réflexion que les plus éminents théoriciens de l'éducation ont été des penseurs politiques. On peut mentionner, pour mémoire, Platon, Saint-Augustin, Rousseau et Dewey.

Toute expression vigoureuse de la pensée tend à une transformation humaine et sociale alors que les idéologies prédominantes qui sont des ersatz de pensée tendent à conserver et non à transformer. Le jugement que nous avançons s'applique surtout à la volonté de changement dans l'homme et dans les rapports humains, car les protagonistes de l'idéologie prédominante ne répugnent pas aux changements dans les choses, surtout si ceux-ci servent leurs intérêts. (Les exemples sont nombreux qui font scandale: le produit de la mine compte plus que le mineur, le profit des spéculateurs de la construction compte davantage que les ouvriers de la construction. On pourrait multiplier les exemples.)

L'illusion de la neutralité politique

Ces faits et situations nous enseignent explicitement que l'école n'est pas neutre et ne peut l'être dans aucun pays et qu'à ce sujet, dans notre pays, nous ne faisons pas exception à la règle. Il est bon de rappeler que l'illusion de la neutralité politique à l'école a prévalu au Québec jusqu'au moment de la re-création du ministère de l'Éducation. Cette illusion reposait sur ce fait que l'Église imposait son idéologie et sa politique dans le domaine de l'éducation. Politique et idéologie ecclésiastiques n'étaient pas perçues comme politique. Le tryptique des publications de la C.E.Q. est un coup de tonnerre dans un ciel qui se veut serein. C'est de nouveau "Feu l'unanimité". Les

ouvrages précités non seulement nous rappellent une vérité première, les liens étroits entre politique et éducation, mais jugent que le temps est révolu d'une fausse et impossible neutralité.

La C.E.Q., par ses écrits, a affirmé un droit à la dissidence, dissidence qui est une volonté de rupture avec le tissu social homogène qui a réussi jusqu'ici à assimiler la plupart des contradictions qui le menaçaient. (Nous faisons exception de l'idée d'indépendance dont l'incarnation est peut-être la condition sine qua non des changements sociaux profonds). Les recherches théoriques et le projet pédagogique et politique du mouvement syndical tend, de ce fait, à faire surgir le pluralisme proposé par le Rapport Parent mais qui n'a pu s'enraciner pour des raisons obvies, les familles spirituelles n'étant pas suffisamment dessinées.

Autour du dernier document, le manuel du 1er mai, beaucoup d'arguments ont été utilisés pour démontrer le manque de réalisme et le manque de rigueur de la pensée exprimée et de l'action proposée.

Nous répétons cependant que notre objectif immédiat n'est pas d'entrer dans ce débat, mais nous ne voulons pas faire que dans notre groupe départemental, il y ait sur le fond et la forme du manuel en cours des divergences et des tensions. Comme équipe de travail, nous vivons au plan intellectuel une expérience pluraliste et nous pouvons affirmer que nous représentons d'une façon embryonnaire des familles spirituelles. Ce pluralisme vécu qui est une expérience difficile, nous le partageons avec nos étudiants et c'est dans cet esprit que nous formons, enseignants et administrateurs scolaires.

Malgré nos divergences et nos tensions, nous en sommes venus, après un temps de réflexion, à reconnaître l'aspect positif des manuscrits de la C.E.Q. qui posent le problème politique d'une façon très concrète au plan de la réflexion et de l'action.

Ces écrits nous obligent aussi, au-delà de l'idée fondamentale déjà soulignée, à reconnaître une fois de plus qu'une pensée d'inspiration marxiste se dessine dans notre société. Et cette pensée ne se développe pas uniquement dans le mouvement syndical des enseignants. Quelle sera l'évolution de ces théories, nous n'en savons rien, mais nous sommes portés à croire que ces mouvements de pensée et d'action vont continuer à croître et vont acquérir de la rigueur et de la vigueur. De toute façon, il faut être attentifs au phénomène, et d'ailleurs, si le phénomène n'était pas menaçant pourquoi aurions-nous été amenés à lire et à entendre des propos si négatifs et si émotifs. On aurait pu se contenter d'en rire!

Lorsque le mouvement laïque de langue française fut créé, les premières manifestations de ce mouvement ont fait dire au directeur du Devoir du temps qu'il s'agissait d'une poignée d'individus sans racines avec le milieu.

Les objectifs du mouvement laïque ne se sont pas pleinement réalisés, mais les idées de ce mouvement ont incontestablement influencé la réalité. Cependant le mouvement n'a pas été assez puissant pour créer une famille spirituelle cohérente, pour des raisons de divergence dans l'action, mais aussi sans doute à cause de sa philosophie déjà dépassée et de sa convergence avec certains aspects de l'idéologie dominante.

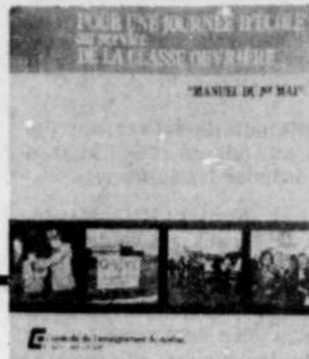
Il n'en reste pas moins que ce mouvement est lié au premier "Feu l'unanimité" et que des traces manquantes de cette action socio-politique sont inscrites dans les faits.

Heureux ceux qui savent s'indigner

Quand on parle de minorité et de marginalité, la prudence est de rigueur. La négation pure face à l'affirmation d'un mouvement nouveau est souvent une projection de peur et le surgissement d'un mécanisme de défense. Nous serions portés à croire (on pourra penser que nous exprimons un vœu) que ce mouvement a des possibilités d'expansion et de dynamisme plus vif que le mouvement laïque de langue française n'en avait.

La théorie du mouvement syndical et l'action proposée peuvent être qualifiées de naïves et on peut les fustiger à beaucoup de plans: manque de rigueur, marxisme mal assimilé, plagiat, didactique peu nuancée etc. mais au-delà de ces reproches souvent justifiés, il y a un fait à souligner qui est davantage de l'ordre de l'émotion que de l'ordre de la raison, c'est l'indignation de plusieurs syndicalistes du milieu des enseignants (et d'autres milieux) devant l'insolence des injustices sociales, devant l'outrecuidance des capitalistes, devant l'impasse vécue par certaines classes sociales, devant le moloch scolaire qui, à travers sa démocratisation quantitative, est aussi discriminatoire que le système antécédent et souvent plus humiliant.

Notre sympathie n'est pas seulement intellectuelle pour l'idée-force que nous avons indiquée, mais elle est aussi émotive, car nous ne pouvons que saluer ceux qui sont encore capables de s'indigner. (Nous ne pouvons ni dissimuler ni tenter d'oublier cette indignation qui est une des formes les plus passionnées de l'amour. - Georges Sand.)



A la suite du débat qu'a soulevé la parution du manuel "Pour une journée au service de la classe ouvrière", les professeurs du département d'administration et politique scolaires de la faculté des sciences de l'éducation de l'université Laval se sont réunis pour étudier la question. En tant que spécialistes des sciences sociales de l'éducation, il leur a paru nécessaire de prendre position et de re-situer le problème. L'école leur apparaît comme essentiellement politique et non neutre comme on le croit généralement. Et, dans leur optique, c'est dans le prolongement de ces conclusions que doit se situer le débat. Malgré certaines divergences idéologiques entre les membres du département, il existe sur ces conclusions un très net consensus. Ils ont alors chargé un membre du groupe de rédiger un texte reflétant cette position. C'est ce consensus que traduit le texte qui suit.

"L'éducation, avant d'être un ensemble de techniques, de structures et de programmes comme on peut être amené à le penser quand on la considère de trop près ou de trop loin, est avant tout un ensemble d'idées sur la "bonne vie" et la "bonne société".

RAPPORT RIOUX

"On admet volontiers que ces débats aient leur écho dans les institutions extraordinaires, et même qu'ils soient un élément de leur enseignement et de leurs activités, mais on s'effraie souvent de les voir s'introduire dans l'université et dans l'école. Prétendre fermer les portes de l'école au politique, c'est se contredire puisque c'est refuser dans la pratique ce qu'on est généralement disposé à admettre en parole: que l'école est un élément constitutif de la Polis, de la Cité, et doit entretenir avec elle les liens les plus étroits possibles".

RAPPORT FAURE



LE SOLEIL

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil, Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.00 PAR SEMAINE			
PRIX A L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI 0.20, LE SAMEDI 0.30			
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Par la poste, lundi au samedi (Est Prov. de Québec)	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Autres comtes du Québec et ailleurs au Canada	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Pays étrangers	\$20.00	\$40.00	\$80.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
647-3334

RENSEIGNEMENTS

647-3233

REDACTION
647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITE

ANNONCES CLASSEES	647-3311
CARRIERES ET PROFESSIONS	647-3266
PUBLICITE - DETAILLANTS	647-3435
PUBLICITE GENERALE	647-3536

AUTRES SERVICES

ACHATS	647-3241
CREDITS ET RECOURS	647-3236
PERSONNEL	647-3219
PROMOTION	647-3342



Le Soleil, André Belle-Tête

Une section du service des pièces du garage Chouinard Automobile de Sainte-Foy, presque complètement ravagée par les flammes, dans la nuit d'hier.

\$50,000 de dommages dans un incendie chez Chouinard Automobile

par Robert MALTAIS

Le garage Chouinard Automobile, situé au 2400 Dalton dans le parc industriel à Sainte-Foy, a subi des dommages matériels s'élevant à plus de \$50,000 à la suite d'un incendie qui aurait été allumé par une main criminelle, vers 22h, hier soir.

C'est en patrouillant que deux agents de la Sûreté municipale de Sainte-Foy ont aperçu ce qui semblait être un début d'incendie. Sur place, on a alors constaté que des feux avaient pris naissance dans deux endroits

différents, indice qui laisserait croire à un acte criminel.

Les dommages auraient surtout été causés par la fumée et l'eau. Quelques automobiles neuves qui couchaient dans le garage, auraient également été quelque peu endommagées. Par ailleurs, le service des pièces a été presque complètement ravagé par les flammes alors que le bureau où on garde les dossiers, a subi de sérieux dommages.

Le détective Dave Craig de la Sûreté municipale de Sainte-Foy a été chargé de l'enquête.

Candidate à...

(Suite de la première page)
surtout en fonction de la prochaine campagne à la direction du parti.

Exemple

Souignons qu'avec l'élection de Mme Margaret Thatcher, à la tête du Parti conservateur britannique, nombreux sont ceux qui considèrent Mlle Macdonald comme un successeur possible de M. Stanfield, à la tête du Parti conservateur canadien.

Des centaines de lettres ont été transmises au député de Kingston l'invitant à briguer les suffrages.

En février dernier, Mlle Macdonald, âgée de 47 ans, ne voulait pas encore admettre son intention de faire le saut, mais contrairement à certains de ses collègues, elle ne prétendait pas non plus être embarrassée par cette possibilité.

Mlle Macdonald, native de Sydney, en Nouvelle-Ecosse, la patrie de son chef actuel, pense à la direction de son parti depuis un certain temps, se demandant sans nul doute quelle performance pourrait donner une "candidate". Mais elle ne se fait pas trop d'illusions quand on lui dit qu'elle pourrait remporter la course.

Elle déclare ne pas avoir de pouvoir de base régional, ayant quitté les Maritimes il y a 20 ans. N'ayant subi que deux élections dans Kingston, tout l'Est ontarien n'est pas nécessairement dans sa poche.

Mlle Macdonald est cependant bien connue pour son travail de réinsertion sociale des anciens détenus, avant sa venue sur la scène fédérale. Mais dans un congrès à la direction, elle devra faire face au désavantage d'être encore cataloguée dans les forces anti-Diefenbaker.

Au moment du renversement du "vieux lion", en 1967, elle était étroitement identifiée avec Dalton Camp et le camp Stanfield que l'on a rendu responsable du "putsch" qui a renversé le député de Prince-Albert.

Au bureau de M. Stanfield, on indique que ce dernier sera sans doute "très neutre" au cours de la campagne pour sa succession, mais, dans l'entourage du chef, la candidature de Mlle Macdonald est plus que souhaitée.

Nixon s'était...

(Suite de la première page)
dérés comme des "criminels de guerre" par le GRP.

Parmi ceux-ci on note la présence de l'ancien premier ministre sud-vietnamien, M. Cao Ky, qui a réussi à s'enfuir sur un hélicoptère américain peu avant la reddition de Saïgon. M. Ky avait pourtant déclaré la semaine dernière qu'il fallait être "profondément lâche" pour quitter le Sud-Vietnam alors que "la patrie est en danger de mort".

Les Américains ont évacué plus de 70,000 Sud-Vietnamiens, soit parce qu'ils ont des liens familiaux avec des citoyens ou des résidents américains, soit parce que Washington considère leur vie en danger à cause de leur "collaboration" passée avec le corps expéditionnaire américain.



Le Soleil, Jacques Deschênes.

Fête des travailleurs

À Québec, hier, des "commandos" de travailleurs ont visité, à l'occasion du 1er mai, divers établissements, en commençant par les bureaux du SOLEIL. Ils donnaient des renseignements sur les problèmes qu'ils vivent, concernant les accidents, les maladies industrielles et l'insécurité d'emploi.

Menace de...

(Suite de la première page)

voir avec une éventuelle grève des policiers à Montréal."

L'armée ne peut intervenir dans la ville qu'à la demande du ministre de la Justice, et avec la permission du gouvernement fédéral. M. Jérôme Choquette a déclaré hier qu'il prendrait les moyens nécessaires pour garantir la protection des citoyens si jamais les policiers décidaient de quitter leur poste.

De son côté, le premier ministre Bourassa affirmait que l'appel à l'armée est une mesure logique, mais qu'elle n'avait pas encore été prise.

Pourparlers

C'est à la demande expresse de M.

Bourassa que le président du Conseil de sécurité de la CUM, M. Guy L'Ecuey, et le président de la Fraternité des policiers, M. Gilbert Custeau, ont entrepris une ronde finale de négociations, à 22 heures, hier.

S'il n'y a pas entente, a dit M. Custeau, "je crains le pire", l'offre du Conseil de sécurité constituant à ses yeux une rétrogradation sur les bénéfices déjà acquis.

Les policiers devaient se réunir en assemblée extraordinaire dès 9 heures ce matin, et même s'ils n'ont pas le droit de grève, on craint le pire à Montréal, en ce 1er mai.

Leur convention collective est

échue depuis le 31 décembre dernier, et les policiers exigent l'indexation de leur fonds de retraite, de même que son unification. Depuis l'intégration des 24 corps policiers de la CUM, le 1er janvier 1972, ils attendent toujours cette mesure qu'ils jugent essentielle.

Selon eux, la dernière offre patronale réduirait les prestations de leur fonds de retraite d'environ 15 pour cent sur la situation actuelle.

Un communiqué de la Fraternité des policiers ajoute que le Conseil de sécurité avait promis de présenter une nouvelle offre, samedi dernier, mais que cette dernière, faite hier, n'était pas une réponse claire et précise, et que son contenu ne changeait en rien. Elle est donc aussi inacceptable, conclut-il.

SAUCE QUI PEUT! MONSIEUR CUISINE.

Vous trouverez cet article dans une des 65 boutiques de Place Québec.



UNE GALERIE DE BOUTIQUES POUR TAQUINER L'ENVIE DES AUTRES

PLACE QUÉBEC
place québec inc., une filiale de trizec

Loterie Olympique Canada **5^e tirage** 8 juin 1975

PRÈS DE **\$23 millions**

EN PRIX COMPTANT & NON IMPOSABLE

- 1^{er} PRIX \$1 Million
 - 2^e PRIX \$1 Million
 - 3^e PRIX \$½ Million
 - 4^e PRIX \$¼ Million
- JUSQU'À 84,000 GAGNANTS

Il ne reste plus que quelques billets. Achetez aujourd'hui! Demain il sera peut-être trop tard.

LOC-75-54F



En vente dans les banques, sociétés de fiducie, caisses d'économies, caisses populaires, ou chez les vendeurs autorisés, selon la province que vous habitez.



fernando lemieux

servi froid

Encourageons-les

L'été prochain, un groupe de pionniers scouts se rendra en Norvège assister au grand Jamboree qui s'y tiendra. Dans ce groupe, il y a des jeunes qui s'occupent d'animation, c'est-à-dire qu'ils se feront un devoir de faire connaître à leurs confrères des autres pays, les traditions québécoises.

Pour ce faire, ils ont besoin de 700 à 800 disques et le groupe demande à tous ceux qui pourraient disposer de ces disques d'appeler au numéro 623-5774. Evidemment, les scouts se feront un plaisir d'aller les quêrir.

Ce que le groupe recherche, ce sont des chansons canadiennes, des oeuvres de chansonniers canadiens, de folklore, de la musique du bon vieux temps, etc. Alors, ne nous faisons pas tirer l'oreille et merci!

Des cours de ballet

Comme par les années passées, l'Académie des Grands Ballets Canadiens offre aux intéressés un éventail de cours en ballet classique et moderne et, à tous les niveaux. Du 4 au 23 août inclusivement, au local situé au 85 rue Aberdeen, Québec. Ces cours seront

offerts aux enfants, aux adolescents et aux adultes, du lundi au samedi inclusivement. Les inscriptions sont fixées au lundi, 4 août.

Vous, les futurs adeptes, vous pourrez obtenir tous les renseignements désirés à compter du mois de juin, en ce qui concerne les professeurs invités, et l'horaire détaillé des cours en téléphonant soit au 524-4323, de 17h à 22h, soit au 883-4242, de 9h à 17h. Allez goûter aux arabesques de la grande danse.

Il faut se méfier de tout

Il faut se méfier de tout et ce n'est pas toujours facile de déceler les défauts de la marchandise. Ainsi, l'Institut d'acier d'armature du Québec avise ses membres que des aciers non calibrés ont été mis sur le marché.

Je demande donc aux constructeurs de la région de Québec d'effectuer de soigneux tests de calibrage sur l'acier d'armature importé, sinon ils pourraient être aux prises avec de graves problèmes.

L'IAMQ soumet que le problème ne se pose pas au sujet de tous les aciers d'armature, mais seulement pour les aciers non cali-

brés. Alors, Messieurs les constructeurs, si vous ne voulez pas que les planchers ou le toit de vos édifices croulent, prenez soigneusement vos précautions. Même les poutres d'acier ne sont pas nécessairement solides.

Autre son de cloche

Il est indubitable que l'Année internationale de la Femme aura fait couler beaucoup d'encre. Voici un autre son de cloche que je vous livre intégralement.

"M. Fernando Lemieux, a-s LE SOLEIL Québec, P.Q.

Monsieur Lemieux,

J'aimerais apporter un élément nouveau à l'Année internationale de la Femme. Je ne sais pas si vous êtes d'accord avec moi, mais jusqu'ici, on dirait que cette Année de la Femme est une grande campagne de recrutement pour le travail de la femme à l'extérieur du foyer. Aux dires de quelques-uns, il semble ne pas y avoir d'épanouissement possible hors du travail extérieur. Eh bien, je ne suis pas d'accord du tout et je dirai bravo à l'Année de la Femme lorsque je serai certaine qu'il y aura sur le comité organisateur, une femme épanouie qui défendra le point de vue de toutes ses consœurs heureuses d'être à la maison.

Au cours de neuf ans de maria-

ge, j'ai vécu les deux situations et si je me fie à mon expérience, je crois que l'épanouissement de la femme est une question d'organisation et de valorisation de son temps. Si vous en voulez une preuve, je vous invite, ainsi que toute la population, à venir voir comment s'épanouissent les femmes d'intérieur.

Les 3 et 4 mai prochain, au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Laurentides, il y aura Exposition artisanale, kermesse de pâtisseries, théâtre de marionnettes, tout cela préparé par des femmes heureuses de travailler à la maison.

Cela ne vaut-il pas la peine de diriger sa promenade du dimanche vers chez-nous pour voir une autre facette de l'Année internationale de la Femme...?

Merci,

Brigitte Fornasier, conseillère du Cercle des Femmes de Notre-Dame-des-Laurentides, 680 boul. du Lac, N.-D. des Laurentides, Qué.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Elèves intéressés

La visite d'un journal est toujours intéressante, surtout celle du "SOLEIL" dont les ateliers sont entièrement automatisés. Nous voyons ici des élèves de l'École St-Exupéry, à Sainte-Foy, suivre avec attention les explications fournies par une hôtesse. Des centaines de personnes visitent le quotidien chaque année, surtout depuis qu'il y a possibilité pour des groupes de le faire avec des hôtes hautement spécialisées...

Vous vous amusez bien

Samedi, le 3 mai, à compter de 21h, il y aura la soirée des loisirs Saint-Roch - Jacques-Cartier, au Centre récréatif Saint-Roch, au 230 Du Pont. On me dit que l'orchestre Roger Robin fera les frais de la musique et ce, jusqu'à 2h du matin. N'oubliez pas que le service du bar est à prix modique et que le coût d'entrée sera fixé à \$1.50 par personne. C'est donné!

Hold-up au montant de \$150 dans une épicerie de Saint-Augustin

L'épicerie connue sous le nom d'Alimentation Bédard et située au 341 Ouest route Nationale, à Saint-Augustin, près de Québec, a été la scène d'un vol à main armée, vers 20h55, hier. Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été molesté.

Le hold-up est l'oeuvre de deux jeunes gens de la vingtaine qui n'étaient pas masqués, mais qui étaient armés d'une carabine 22. On présume qu'un complice les attendait dans une auto garée à la porte.

été maintenue en vigueur jusqu'à 23h.

Une auto occupée par trois jeunes gens a été interceptée sur la route 2, à Neufchâtel, et le trio a été conduit à Saint-Augustin. M. Bédard n'a pas reconnu ses voleurs parmi eux.

Les deux voleurs mesureraient environ cinq pieds et cinq pouces. L'un peut peser 150 livres et l'autre, 130. Tous deux étaient blonds, mais l'un portait la barbe.

M. Bédard était à servir un enfant lorsque les deux voleurs sont entrés. Il leur a remis le contenu de la caisse estimée, hier soir, à environ \$150.

Le plaignant a pu fournir une bonne description des deux jeunes gens, ainsi que de leur véhicule. L'opération 100 a été déclenchée par la Sûreté du Québec et elle a

Bayview Motel

Situé à 3 milles d'Atlantic City, New Jersey. Tarifs abordables. Pour vos réservations, téléphonez dès aujourd'hui à Doris Zellers, 232-2136. Après le 15 mai, veuillez écrire ou téléphoner au

Bayview Motel Absecon, New Jersey, (609) 646-1224.

La saison débute le 26 mai et se termine le 30 septembre 1975.



AU MARQUIS DE BRUMMEL

- Bourgogne Vert
- Jaune
- Beige pâle
- Beige médium
- Brun
- Bleu pâle
- Bleu royal
- Blanc
- Plaid

COMPLETS DE VELOURS

COMPLETS de ville BLAZERS

La qualité de nos VETEMENTS DE LOCATION défie toute compétition.

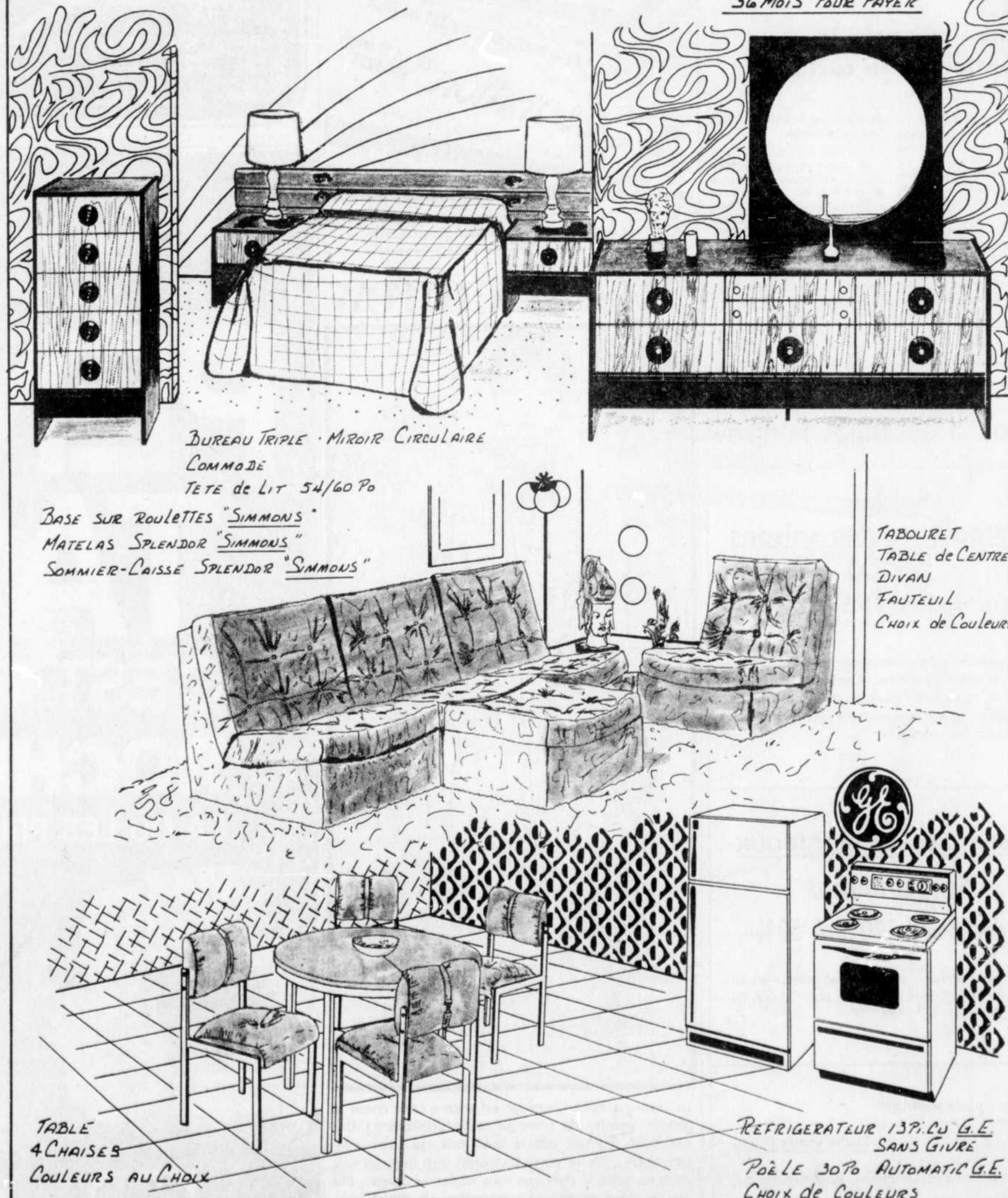
781, 3e Av., Limoilou, Coin 8e Rue

529-6897

STATIONNEMENT FACILE

Ensemble Futuriste 2,575.00

36 MOIS POUR PAYER



BUREAU TRIPLE - MIROIR CIRCULAIRE
COMMODE
TÊTE DE LIT 54/60 Po

BASE SUR ROULETTES "SIMMONS"
MATELAS SPLENDOR "SIMMONS"
SOMMIER-LAISSE SPLENDOR "SIMMONS"

TABOURET
TABLE de CENTRE
DIVAN
FAUTEUIL
CHOIX de COULEURS

TABLE
4 CHAIRES
COULEURS AU CHOIX

REFRIGERATEUR 137 LIT G.E.
SANS GIVRE
POÊLE 3070 AUTOMATIQUE G.E.
CHOIX de COULEURS

J.O. FISET INC / Prestige

55 DORCHESTER SUD, QUÉBEC — TEL. 525-7191

Graph

Le germe du réaménagement de la basse ville

Par Benoit ROUTHIER

La vocation de la zone de réaménagement de la rivière Saint-Charles sera de jouer le rôle de "germe du réaménagement des quartiers de la basse ville."

C'est ce qu'on peut lire dans le rapport du Service d'urbanisme de la ville de Québec sur l'aménagement des berges de cette rivière et intitulé: KABIR KOUBA, du nom amérindien qui signifie rivière aux mille méandres.

Le projet consiste à créer un corridor de verdure le long de la Saint-Charles entre les ponts Samson et Scott, corridor qui servira d'épine

dorsale à un concept élargi d'aménagement spatial de la basse ville.

A partir de ce contexte, les auteurs du rapport parlent de la possibilité de proposer l'aménagement d'une "ville nouvelle et restaurée en ville."

Les éléments constitutifs en seront: une rivière propre, accessible à la population pour fins de loisir; un parc d'envergure régionale et des zones d'habitation groupées en villages résidentiels.

"Ville nouvelle et restaurée en ville" parce qu'on

crée, en pleine ville, une ville nouvelle comme celles que l'on voit pousser à l'extérieur des grandes villes.

"Ville nouvelle" parce que l'on projette la construction de quelque 4,500 nouveaux logements à la place des voies ferrées, et "restaurée" parce que l'on envisage la restauration des quartiers avoisinants, soit Saint-Sauveur Nord, Saint-Roch Nord et Limoilou Sud.

Principes d'aménagement

Quant aux principes d'aménagement suggérés dans KABIR KOUBA, projet à réali-

ser sur quelque 25 ans, ils sont les mêmes que ceux qu'on retrouvait dans le document de travail que LE SOLEIL publiait il y a quelques mois.

Ne retenons que les principaux. En général: planification, concertation, accélération des interventions, solution globale. Pour les industries et commerces: relocalisation des fonctions incompatibles avec le concept d'ensemble; maintien du niveau d'emploi en prévoyant, avant toute intervention, des concentrations industrielles et commerciales ainsi que des

centres de démarrage de l'entreprise dans un rayon immédiat des zones résidentielles.

La critique formulée par des organismes populaires sur la crainte que la relocalisation des industries et commerces ne se traduise en pertes d'emplois pour les ouvriers des quartiers touchés, est possiblement à l'origine de l'énoncé de ce principe.

Pour l'habitation, ces principes sont entre autres: réduction au minimum des démolitions. Ici encore, il faut peut-être voir l'intervention des groupements populaires qui ont protesté contre la menace de plus de 2,000 démolitions, menace qui planait dans ce qui a été appelé "rapport préliminaire".

D'autres principes d'aménagement en ce qui regarde l'habitation sont: prévision de trois groupes de logements: prix modiques, prix moyens, prix du marché dans la proportion de 1/3, 1/3, 2/3; augmentation des espaces d'habitation dans la zone; nouvelles constructions sur des terrains disponibles; restauration dans les secteurs limitrophes; réaménagement selon les programmes résidentiels du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial. Pour la circulation, les principes à la base du concept sont: priorité aux piétons dans la zone; réserve d'un corridor de transport en commun avec la banlieue; élimination de l'automobile près de la rivière (pour éviter la répétition de l'erreur commise dans l'aménagement du

canal Rideau à Ottawa); réduction de la circulation de transit dans les zones d'habitation; importance de stationnements bien localisés pour desservir la rivière.

D'autres principes touchent l'environnement, les parcs et la promenade le long de la Saint-Charles; les équipements et la rivière elle-même.

Autres textes page A-10



Nouveau pas vers la prévention de la carie

LONDRES (d'après UPI) — Des chercheurs britanniques ont dit croire qu'ils verront bientôt le jour où, par un procédé d'immunisation simple, il sera possible de prévenir la carie dentaire chez l'homme.

Selon ces médecins, qui ont soumis le résultat de leurs recherches à une réunion d'experts consacrée à la médecine dentaire, les expériences effectuées sur des

animaux ont donné des résultats satisfaisants.

Au cours de l'une d'elles, ont-ils expliqué, 35 jeunes singes ont été soumis à un régime alimentaire semblable à celui de l'homme avant d'être séparés en deux groupes, dont l'un justement devait par la suite être immunisé. C'est chez ce dernier groupe que la carie dentaire a été le moins souvent observée.

LA SOLUTION: PAPIERS PEINTS, POUR HABILLER UNE PIÈCE

GAUTHIER
Decoration inc.
212 est. St-Joseph
524-4625

Holt Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 21h

Miss Renfrew



La classique Robe-Chemise est encore cette année la grande vedette de toute la mode printanière! Une exclusivité Renfrew offerte à un prix qui saura vous convaincre. Elle se porte tout aussi bien avec ou sans ceinture, selon le style que vous voulez lui donner. Elle est en coton et polyester à texture de denim bleu. 7-13. **Seulement \$33.00** Miss Renfrew prêt-à-porter, au Deuxième. Achat sur place seulement!

Holt Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 21h.

Le plan d'aubaines Renfrew

Soldes
Manteaux toutes saisons
\$99.00
Prix réguliers, \$145 - \$175

Une avalanche de manteaux aux modèles variés, offerts à prix d'aubaine! Choix de différents styles, de tissus et de couleurs à la mode. Tous les modèles ne sont évidemment pas disponibles dans toutes les grandeurs.

Ensembles et manteaux
de printemps
Réductions de 20% à 50%

Sur tous les manteaux et ensembles printaniers en magasin. Hâtez-vous de venir pour avoir un meilleur choix!

Achat sur place seulement!

Toutes ventes finales

Les Manteaux et Ensembles, au Deuxième.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville - Place Ste-Foy
2 hrs station gratuit. Parc-Autos
Place de l'Hôtel de Ville.

entreposez vos fourrures
chez Holt Renfrew 692-3680

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville, Place Ste-Foy
2 hrs station. gratuit. Parc-Autos
Place de l'Hôtel de Ville.

entreposez vos fourrures
chez Holt Renfrew 692-3680

Tender Tootsies®
... POUR LES PIEDS FATIGUÉS!

... POUR LES LONGUES MARCHES AVEC LE SOURIRE!

Offrez à vos pieds ce confort moelleux pour marcher plus joyeusement grâce à...

Tender Tootsies Ltd.
— TOUJOURS UN PEU MEUX

PETALS OF PASSION

Prix de vente suggéré **\$9.00**

en vente partout dans tous les heureux magasins de chaussures et magasins à rayons

PENSER TAPIS

C'EST PENSER ROCHETTE

LA OÙ LES PRIX SONT INCOMPARABLES

master charge

CHARGE X

LA MAISON DU TAPIS À QUÉBEC

ÉMILIE ROCHETTE

555 de la couronne, coin st-vallier, 529-4164

Achetez votre télécouleur ou stéréo **Quasar**[®]

PAYEZ LE 1er OCTOBRE

Offre valable sur
TOUS LES MODELES
17" - 19" - 20" - 25" - 26"
et sur tous les
STEREOS CONSOLES

AUCUN INTÉRÊT
PLAN A ou B

OFFRE VALABLE
JUSQU'AU
31 MAI 1975

A. VOUS ACHETEZ VOTRE TELECOULEUR MAINTENANT ET VOUS PAYEZ COMPTANT LE 1er OCTOBRE, SANS AUCUN INTERET.

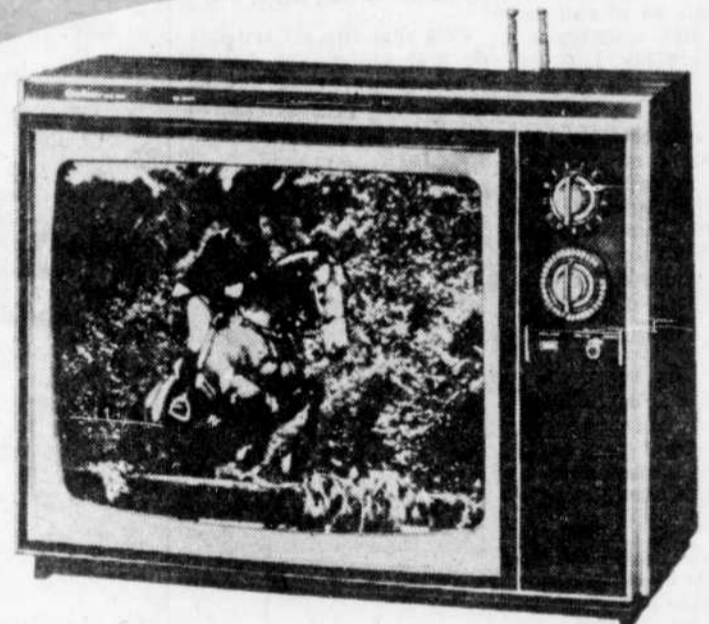
livraison immédiate

B. VOUS ACHETEZ VOTRE TELECOULEUR MAINTENANT ET VOUS COMMENCEZ A PAYER PAR VERSEMENTS LE 1er OCTOBRE, SANS AUCUN INTERET D'ICI LE 1er OCTOBRE.

livraison immédiate



WU 8004 KW
TELECOULEUR 25"
QUASAR II
90% transistorisé - Minicircuits



WP 5016 MW
TELECOULEUR 19"
100% Transistorisé - Minicircuits

2 ANS de GARANTIE

TELECOULEURS AVEC LES MINICIRCUITS

100% sur toutes les pièces

100% sur la main-d'oeuvre

TUBE-ECRAN MATRIX BRILLANT

Une matrice noire enveloppe chaque couleur d'une infinité de points qui donnent des images nettes, claires, aux couleurs vives.

\$ 599⁰⁰

\$ 549⁰⁰



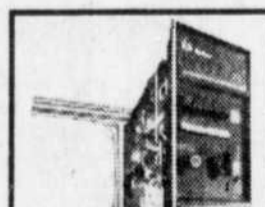
SYNTONISATION COULEUR INSTANTANEE
Poussez simplement sur un bouton et automatiquement, vous réglez l'intensité, la teinte, le contraste, la luminosité et pouvez même activer l'accord précis automatique.



LES MINICIRCUITS
Tous incorporés dans un seul tiroir, ne coûtent presque rien et se remplacent en quelques minutes à votre domicile... rien à débiter durant les deux premières années!



TUBE-ECRAN MATRIX BRILLANT
Une matrice noire enveloppe chaque couleur d'une infinité de points qui donnent des images nettes, claires, aux couleurs vives.



TIROIR A CIRCUITS
Voilà un système qui facilite l'entretien, les minicircuits y sont tous installés.

Offre valable sur
TOUS LES MODELES
17" - 19" - 20" - 25" - 26"
et sur tous les
STEREOS CONSOLES

LEVIS
PLACE TANGUAY
ROND-POINT DE LEVIS
833-4511

ameublements
Tanguay
INC

BEAUPORT
535, BOUL. STE-ANNE
(à côté de la Dame Blanche)
661-3761

L'accent sera mis sur les transports urbains

Par Benoit ROUTHIER

L'importance prépondérante accordée jusqu'ici au réseau routier et à la circulation automobile devra être atténuée en faveur de l'intégration des autres modes de transport urbain, notamment le transport en commun et un réseau pour piétons et cyclistes.

C'est l'opinion qu'exprime,

dans le rapport KABIR KOUBA sur l'aménagement des berges de la rivière Saint-Charles, le Service d'urbanisme de la ville de Québec. Il précise que la réalisation du projet de parc urbain le long de la Saint-Charles sera l'occasion d'appliquer ce principe.

Dans les propositions touchant au réseau routier, le rapport suggère que, pour répondre à la demande des

déplacements nord-sud, toutes les améliorations se concentrent sur les axes des ponts existants.

Par contre, la demande excédentaire de déplacements est-ouest ne devrait pas résulter en l'utilisation de l'emprise de la voie ferrée comme artère de circulation.

Ces conditions, précise le document, sont essentielles à l'implantation du concept de

réaménagement de la zone touchée par le projet.

Les urbanistes ajoutent: "Car il faut bien se l'avouer, la survie de nos villes exige que nous nous soucions de protéger les environnements paisibles à potentiel récréatif élevé. Déjà, trop de villes à travers le monde ont oublié ces conditions élémentaires de vie urbaine."

Élargir le boul. Laurentien

Dans cet esprit, KABIR KOUBA propose l'élargissement du boulevard Laurentien avec voies de service; l'ouverture de nouvelles rues locales; l'élargissement d'artères existantes, si nécessaire, comme les rues du Pont, du Roi et Ire rue; la fermeture de tronçons de rues: Gosford, De Varennes, Smith, Dorchester Sud, de la Rive, Lee, Bibaud, des Sables, les voies du parc Victoria et les extrémités des rues Gignac, des 2ème, 4ème et 6ème avenue.

Les urbanistes entendent la démolition du pont Parent; l'élimination de la circula-

tion de transit dans les rues Prince-Edouard, de la Victoire et Verdun.

Pas de lien direct par Saint-Roch

Les auteurs du rapport rejettent toute proposition visant à créer un lien direct Québec-Lévis en passant dans le quartier Saint-Roch.

Le changement le plus important consiste en l'élargissement du boulevard Laurentien entre le boulevard Hamel et la voie ferrée. Cette opération permettra la fermeture de la rue de la Couronne à la circulation de transit; le raccordement de la rue de la Couronne au boulevard Laurentien par l'emprise de la voie ferrée; la fermeture de la rue Dorchester Sud et du pont Lavigneur; l'accès à la Pointe-aux-Lièvres par la voie de service du boulevard Laurentien et l'élimination de la circulation à travers le parc Victoria.

Axe de transport

La nouvelle orientation à

donner au transport urbain nécessitera des liens directs entre le centre-ville et les ensembles résidentiels de banlieue selon des modes de transport en commun rapide. Le schéma d'organisation des urbanistes essaie de suggérer la localisation d'un axe de transport nord-sud qui minimise les inconvénients pour le parc de la Saint-Charles et les zones prévues d'habitation de la basse ville.

KABIR KOUBA favorise la réserve d'un corridor de transport en commun dans l'axe du boulevard Laurentien. Le corridor se jumellerait à cette route élargie.

Au niveau du réseau routier, le dossier contient d'autres propositions mineures comme le déplacement de certaines voies: Laurentienne, à l'ouest, Courcellette, à l'est, la voie de ceinture du parc Victoria.

Notons enfin l'intersection de la rue de la Couronne à l'intersection de la rue de la Croix-Rouge.

Un programme qui durerait 25 ans

Le projet d'aménagement des berges de la rivière Saint-Charles doit se réaliser sur une période de quelque 25 ans, mais le rapport KABIR KOUBA, afin de rendre opérationnelles les réalisations possibles, a proposé une programmation détaillée des 10 premières années.

Mais pour avoir un coup d'oeil éclairé du travail à accomplir, donnons un aperçu synthétique du projet et sa programmation.

Habitation: 4.500 nouveaux logements; 1.000 d'ici à 1980; 2.000 entre 1980 et 1985; 1.500 de 1985 à 2000.

Commerce, bureau et industrie: 900.000 p.c. de plancher; 345.000 p.c. d'ici à 1980; 285.000 p.c. entre 1980 et 1985.

et 270.000 p.c. de 1985 à l'an 2000.

Réseau d'espaces verts et de parcs: aménagement de 150 à 165 acres supplémentaires en espaces récréatifs; plantation de 7.000 à 8.000 arbres; aménagement de six à sept milles de pistes cyclables. 74,5 acres d'espaces verts seraient aménagées d'ici à 1980; 63,5 entre 1980 et 1985, et 27 acres de 1985 à 2000.

Acquisition et relocalisation: 50 acres de voies ferrées; terrains vacants; industries et commerces; certains équipements publics.

Deux écoles primaires à construire entre 1980 et 1985, et agrandissement de l'école Louis-Jolliet d'ici à 1980. Un centre des services municipaux à créer à partir de 1980. A cela s'ajoute l'élargisse-

ment du boulevard Laurentien et la réorganisation du réseau de circulation.

Enfin, les auteurs du rapport KABIR KOUBA espèrent qu'un phénomène d'entraînement amènera la construction de 2.000 logements, la restauration d'environ 5.000 logements et la création de 40 à 50 acres de parcs.

Dans l'ensemble, dit le rapport, 11.500 logements seront construits et restaurés, ce qui permettra la revivification du milieu pour une population de 40.000 âmes.

Si ces perspectives se réalisent, on pourra dire que la zone de la Saint-Charles aura rempli une partie de sa vocation de "germe de réaménagement des quartiers de la basse ville", comme il est écrit dans un autre article.

Du 3 au 11 mai, les Fêtes du printemps

par Florent PLANTE

Lentement, sûrement, la participation au niveau des loisirs et des activités socio-culturelles fait son chemin.

Pendant que certains, bière et bretzels en quantité suffisante, suivront passivement les éliminatoires télévisées de la Coupe Stanley, d'autres, probablement plus de 200.000 citoyens, auront choisi de participer activement aux Fêtes du printemps.

"Vas-y voir", c'est le thème de ces Fêtes du printemps qui se tiendront du 3 au 11 mai un peu partout dans la grande région administrative de Québec.

Elles n'ont pas la prétention d'entrer en concurrence avec les ligues majeures professionnelles. N'empêche qu'en 1974, 160.000 citoyens ont participé à 339 activités.

Ils ont préféré une soirée musicale, un bazar, une pièce de théâtre ou un ballet-jazz à la série Philadelphie - Boston.

Cette année, ce sont plus de 500 activités toutes reliées aux loisirs socio-culturels

que le Conseil des loisirs de la région de Québec propose pendant ces huit jours.

Cela veut dire 161 activités de plus qu'en 1974, 348 de plus qu'en 1973 et 460 de plus qu'en 1972, première année des Fêtes du printemps.

Décidément, le hockey professionnel est malade. Ou serait-ce que les citoyens commencent à préférer des



loisirs de participation active, comme des ateliers d'expression, des rencontres sociales, des représentations théâtrales, des expositions spécialisées ou multidisciplinaires?

On en saura plus long là-dessus le 11 mai au soir, au terme des Fêtes du printemps.

ENTREPOT A VENDRE
17e Rue
25 x 90, 2 étages.
524-1480

LA LOTERIE DE NOTRE FÊTE NATIONALE

TIRAGE: 24 JUIN - \$1 LE BILLET
Nombre de billets limité

LA QUÉBÉCOISE

EN CETTE ANNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES: FAUT FÊTER ÇA

En collaboration avec Loto-Québec et les caisses POP

COMITÉ DES FÊTES DE LA ST-JEAN 1975

LES PHARMACIES

brunet

PRIX DE TOUS LES JOURS

En vigueur jusqu'au 31 mai 1975

24 AMPOULES BUVABLES
Solution pure de gâlee Royale stabilisée.

apisérum

Il y a plusieurs gâees Royale mais il n'y a qu'un seul Apisérum

Pour retarder le vieillissement, faites confiance à Apisérum qui depuis 29 ans a su garder la même qualité. Procédé du Dr Belveter (père de la gâlee Royale).

SUGG. \$22.00 PRIX brunet \$17.98
(Cette semaine seulement)

MAIL ST-ROCH, Québec 525-5741 PLACE MONT-MARIE, Lacom 837-8363
Wille Brunet, M.D., propriétaire Wille Brunet, M.D., propriétaire
PLACE LAURIER, Ste-Foy 656-1712 PLACE L'ORMIERE, Neuville 842-8221
Wille Brunet, M.D., propriétaire Henri Brunet, L.Ph., propriétaire

hé! j'ai le coup de foudre!

... pour une collection absolument fantastique d'importations françaises. Tout ce que le printemps 1975 peut me donner le goût de porter, la boutique Au Printemps me l'offre!

Vous serez aussi charmées, séduites, emballées que moi!

CHARGEX MASTER CHARGE

boutique **Au Printemps**
Place Laurier
653-0534

Sara Lee

relance son offre de bon goût.

Le gâteau au chocolat rond à étages Sara Lee, une extravagance de bon goût! 3 étages de gâteau au chocolat léger et moelleux, généreusement garnis et recouverts d'une crème au chocolat faite avec de la vraie crème fouettée. Un régal!

Un gâteau à étages aux fraises qui n'en porte pas seulement le nom: Sara Lee le fait avec des fraises succulentes, congelées toutes fraîches. La saveur de l'été à chaque bouchée!

Le gâteau aux bananes fraîches Sara Lee, un savoureux gâteau pur beurre, préparé avec des bananes bien fraîches et bien mûres.

Le pain de Savoie Sara Lee n'est peut-être pas glacé mais c'est le meilleur des pains de Savoie. Sara Lee le prépare avec des oeufs frais entiers, du lait frais entier et du beurre de première qualité. Un dessert de gourmet!

Le gâteau aux noix rond à étages Sara Lee: des noix, beaucoup de noix, des oeufs frais et du lait frais... trois étages de gâteau tendre et léger qui se cachent sous une garniture exquise, faite avec de la vraie crème fouettée.

Les carrés au chocolat Sara Lee, à texture riche et onctueuse, sont faits de pur beurre et de véritable chocolat hollandais.

20¢ de rabais à l'achat de n'importe quel gâteau Sara Lee.

Au marchand: La valeur nominale de ce coupon, plus 5¢ pour frais de manutention, vous sera remboursée à condition que ce coupon vous ait été remis par votre client à l'achat du produit de marque indiquée. Toute autre utilisation de ce coupon constitue une fraude. Nous nous réservons le droit d'exiger la preuve que vous avez acheté, durant les 90 jours qui précèdent, une quantité de marchandise suffisante pour couvrir le nombre de coupons à rembourser. A défaut de preuve d'achat, les coupons seront annulés. Pour remboursement, poster à: Sara Lee (Canada) Limited, P.O. Box 3000, Saint John, New Brunswick.

20¢ Utilisez ce coupon aujourd'hui même! **20¢**

0441058

Ne ratez pas la prochaine offre de bon goût dans 2 semaines. D'ici là, bon appétit!

VENTE

**PRE-INVENTAIRE
NOUVEAU CONSEILLER EN
STEREOPHONIE
NOUVEAUX
PRIX**

**Il faut voir
pour croire!**

Tant qu'il y en aura!

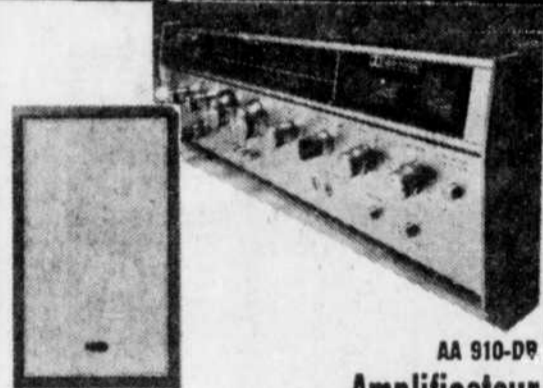
De 1 an à 3 ans de garantie

De
**10%
à 50%
D'ESCOMPTE**



AA 910
14 watts RMS
par canal
Harmonic Distortion:
moins que 0.2%
Caisse de son
Ultimate SP303
avec haut-parleur de 12".

Le tout rég.
\$488.90
PRIX ST-CYR **\$388**



AA 910-DP
**Amplificateur
récepteur stéréo**
avec système Dolby incorporé.
Puissance de 14 watts RMS par canal. Caisse de son
incluse avec haut-parleur de 12".

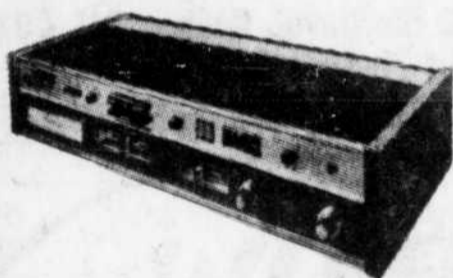
Rég.
\$598.90
PRIX ST-CYR **\$479**



**Platine
à bobines**
à tête cristal
ferrite 3 moteurs.
GX 210 D
Inclus: 2 microphones Pro-Linear.

Rég.
\$689.00
PRIX ST-CYR **\$589**

MARQUE	MODELE	PRIX REG.	PRIX ST-CYR
ASTREX	TP-600 (8 pistes - amplificateur)	89.95	74.95
ASTREX	SP-300 - (Amplificateur - AM/FM - Phono)	149.95	99.95
ASTREX	SP-100 - (Phono Stéréo - 2 haut-parleurs)	59.95	46.95
AKAI	GX-210-D (Platine à bobines - tête réversible)	689.95	549.95
AKAI	SS-1 - (Décodage SQ-Matrix Discrete)	149.95	99.95
AKAI	CR-81D (8 pistes enregistreur)	289.00	249.95
AKAI	GX-46D (Mini-cassette enregistreur)	459.95	379.95
AWA	AD-1200 (Mini-cassettes enregistreur)	299.95	249.95
AWA	TPR-400 (Ampl. AM/FM - 8 pistes ind.)	449.00	339.00
BROADMORE	SYSTEM 1000 - (Ampl. AM/FM phono)	179.00	129.00
BROADMORE	1299 - (Ampl. AM/FM - 8 pistes enregistreur)	399.00	279.00
CONCERTO	RD-1300 - (8 pistes enregistreur)	159.95	99.95
ELECTROPHONIC	T-107 - (Lecteur 8 pistes)	59.95	49.95
FLEETWOOD	FP2237A - (Phono stéréo)	149.95	119.95
HARMAN/KARDON	100+ (Ampl. AM/FM - quadraphonic)	699.00	449.00
HARMAN/KARDON	330 - (Ampl. AM/FM - stéréo)	289.00	259.00
HARMAN/KARDON	630 - (Ampl. AM/FM)	449.95	359.95
HARMAN/KARDON	CITATION 12 - (Amplificateur de pouvoir - 65 R.M.S.X2)	400.00	350.00
HARMAN/KARDON	50+ - (Ampl. AM/FM stéréo)	279.95	209.95
JVC	VT-500 (Récepteur AM/FM)	199.95	179.95
JVC	ED-1240 - (8 pistes enregistreur)	249.95	199.95
JVC	CD-1655 - (Mini-cassettes enregistreur)	249.95	199.95
JVC	CD-1667 - (Enregistreur - mini-cassettes)	329.00	279.95
KENWOOD	KR-7070A - (Ampl. AM/FM - 80 WRMS X2)	799.95	599.00
MILOVAC	VA-900 (Ampl. AM/FM stéréo)	129.95	79.95
MILOVAC	RA-1000 (Ampl. AM/FM stéréo)	149.95	99.95
MILOVAC	RA-1150 (Ampl. AM/FM stéréo 8 pistes ind.)	249.95	199.95
MGA	TD-83 - (8 pistes)	169.95	129.95
MGA	ST-82 - (Table tournante)	129.95	89.95
MGA	SM-11 - (Ensemble complet)	269.95	239.95
MGA	SM-19 - (Ensemble complet)	399.95	319.95
NORESCO	NR4-265 - (Quadraphonic)	439.50	352.00
NORESCO	NC4-355 - (Ampl. AM/FM)	399.00	299.00
RCA	VDS3021 - (Phono stéréo)	99.95	74.95
STRAUSS	KP-200F - (8 pistes avec amplificateur)	89.95	74.95
SONY	STR-230 (Ampl. AM/FM)	229.95	165.00
SONY	HP-510 (Ampl. AM/FM & table Dual)	524.95	399.95
SONY	STR-6045 - (Ampl. AM/FM stéréo)	329.95	235.95
SONY	TC-280 (Enregistreur à bobines - stéréo)	359.95	279.95
SUPERIOR	HEC-1100 - (Ampl. AM/FM stéréo mini-cassettes)	299.95	249.95
SUPERIOR	TRD-890 - (Enregistreur 8 pistes)	159.95	129.95
SUPERIOR	HR-700 (AM/FM - Ampl.)	269.95	199.95
ST-CYR & FRERE INC.	EX-1000 (JEUX LUMIERES)	129.95	99.95
ST-CYR & FRERE INC.	EX-600 (JEUX LUMIERES)	69.95	59.95



CR 80 SS
**Enregistreur
à cartouche**
8 pistes stéréo et quadraphonie.

Rég. \$449.95 - PRIX ST-CYR
\$349.95



AS-960
Amplificateur quadraphonique
plus 4 caisses modèle 5323 plus 1 démodulateur
une table tournante VL-5.

Rég. \$1,524.90
PRIX ST-CYR **\$1,284**



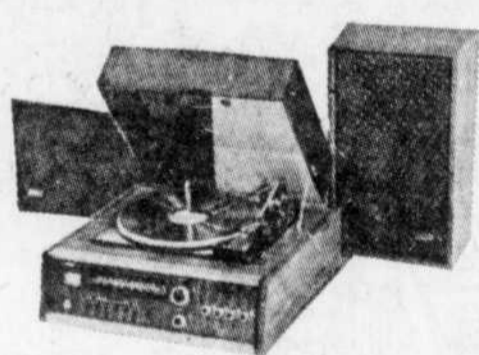
CR 81 D
**Enregistreuse
à cartouche**
8 pistes stéréo.
Réponse de fréquence de 50 à 16,000 Hz.

Rég. \$289.00 - PRIX ST-CYR
\$249.00



Avec dolby incorporé
GX-46 D
**Platine à
cassette stéréo.**

Rég. \$459.95
PRIX ST-CYR **\$379.00**



SM 19
Stéréo consolette MGA
40 watts

Rég. \$399.95
PRIX ST-CYR **\$319.95**



Ecouteur stéréo
Audio Technica
Modèle AT-703

Rég. \$69.95
PRIX ST-CYR **\$49.95**
aussi
Modèle AT-703
Rég. \$79.95
PRIX ST-CYR **\$64.95**

St Cyr & Frère Inc.

"La plus ancienne
maison de musique
à Québec"



Conditions faciles
de paiement

Visitez
notre nouvelle
**SALLE
DE SON**
à
Place
Laurier

MAIL ST-ROCH, 754 est, St-Joseph, Tél.: 522-1233

PLACE LAURIER (nouvelle annexe) Tél.: 651-7384
2700, boul. Laurier, Ste-Foy

Cournoyer n'entend pas se substituer à l'autorité judiciaire

par Pierre CHAMPAGNE

Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, n'a pas l'intention d'insister auprès de la Commission de l'industrie de la construction pour qu'elle

le abandonne les poursuites judiciaires qu'elle a prises contre différents organismes de loisirs à travers la province de Québec.

Les dizaines, voire les cen-

taines de bénévoles qui donnent leur temps pour aider le service de loisirs de leur municipalité à survivre n'ont, pour employer les termes du ministre "qu'à bien

se défendre devant les actions qui ont été prises contre eux".

C'est ce que répondit le ministre du Travail au député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, qui s'inquiétait du fait que plusieurs organismes de loisirs de la région de Québec, de toute la province même, aient reçu des assignations expédiées par le ministère de la Justice à la demande de la Commission de l'industrie de la construction qui prétend que des ouvriers, travaillant pour des organismes de loisirs à des projets d'initiative locale, ont été sous rémunérés si l'on se base sur l'échelle des salaires que fait appliquer cet organisme de surveillance.

une personne pourra dorénavant déduire de son revenu

d'emploi certaines contributions qu'il paie à l'égard de cette personne.

Ainsi, la totalité et non la moitié des honoraires versés à un conseiller en placement pourra désormais être déduite pour fin d'impôt.

C'est ainsi que la Commission de l'industrie de la construction réclame au ser-

vice des loisirs de Saint-Ephrem de Beauce, une somme de près de \$10,000, qui représenterait ce que les ouvriers qui ont travaillé à la construction du centre sportif n'ont pas reçu comme salaire en vertu de la réglementation provinciale. Or, selon M. Fabien Roy, les ouvriers embauchés pour la construction de ce centre sportif ont justement fait don de cette différence de salaire au service des loisirs.

Selon M. Cournoyer, ce n'est pas au ministre du Travail de se substituer à l'autorité judiciaire pour savoir si la Commission de l'industrie de la construction a eu raison, ou non, de poursuivre ceux qui sont censés être délinquants en vertu des décrets ou de la loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction.

Au député de Beauce-Sud,

qui voulait savoir si le ministre n'avait pas l'intention de modifier la loi de façon à ce que le décret régissant la construction ne s'applique pas lorsqu'il s'agit d'un organisme de loisir sans but lucratif, et pour lequel des personnes travaillent bénévolement, le ministre a répondu:

"Quand nous avons fait la loi 290, nous avons décidé que les travaux de construc-

tion étaient assujettis à un certain nombre de conditions. Le gouvernement de Québec est lui-même assujéti au décret. Je pourrais peut-être insister auprès de la Commission de l'industrie de la construction pour qu'elle ne prenne pas d'actions d'intervention à ce moment là directement dans un mandat qui a été confié à la Commission de l'industrie de la construction. Et je n'ai pas l'intention de le faire."

Un délai jusqu'au 19 mai

(D'après PC) — Les contribuables québécois auront jusqu'au 19 mai pour produire leur déclaration d'impôt 1974 autant fédérale que provinciale.

C'est en raison du conflit qui a perturbé le service postal au Québec que les ministres du Revenu Gérard Harvey, à Québec, et Ron Basford, à Ottawa, ont pris cette décision.

Ottawa a embobiné le pas au Québec, mais le ministre Ron Basford a expliqué, hier, que cette décision ne s'applique qu'au Québec et que le 30 avril demeure la date limite pour les contribuables de toutes les autres provinces.

Québec

Le ministre Harvey a précisé que l'intérêt de huit pour cent payé sur les remboursements sera calculé à compter du 1er mai et, par ailleurs, aucun intérêt ne sera demandé aux contribuables entre le 1er et le 20 mai, si le montant payé lors de la déclaration d'impôt produite avant le 20 mai est égal au montant de l'impôt à payer.

Par contre, l'impôt non payé sera accompagné d'un intérêt de huit pour cent à compter du 1er mai.

De plus, les bureaux provinciaux de renseignements seront ouverts jusqu'au 9 mai inclusivement.

Par ailleurs, le ministère québécois du Revenu a reçu, jusqu'ici, 1.595.000 déclarations, et un total de 999.603 avis de cotisation avaient été émis, dont 89 pour 100 comportaient des remboursements pour un montant global de \$83,7 millions.

Ottawa

Au 24 avril, Ottawa avait reçu 8.840.000 déclarations, et 3.890.000 remboursements étaient acheminés.

Le remboursement moyen s'élevait à \$219, par comparaison à \$183 l'an dernier. Cependant, les remboursements sont moins nombreux cette année.

Déductions

Toujours au sujet de l'impôt, le projet de loi no 19 déposé, hier, à l'Assemblée nationale de Québec prévoit qu'un employé qui engage



Le soulier Scholl part en balade

Notre nouveau et confortable modèle Gina pour dames vous fera apprécier non seulement vos balades à la campagne mais aussi vos courses à la ville. Conçu spécialement pour le confort des pieds, ce soulier en peau de veau extrêmement souple est doté d'une semelle en crêpe et de notre fameuse cambrure qui épouse parfaitement la forme du pied. Scholl vous assure encore plus de confort, peu importe où vous allez. Le Gina est disponible dans le tan et le bison. \$25.00

Scholl

Le confort des pieds partout où vous allez.

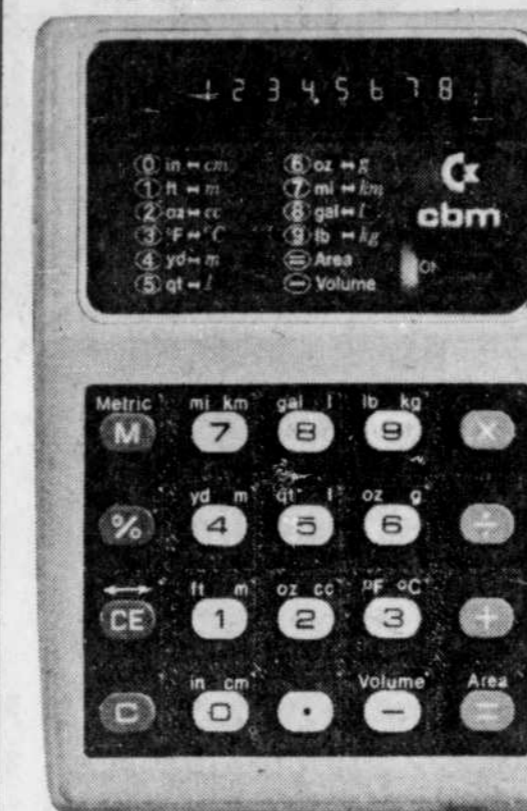
Scholl magasin pour le Confort des pieds

Service complet de traitement du pied

495 est, boul. Charest (coin rue de l'Église), Québec 2. Tél.: 525-7949

OUVERT TOUS LES JOURS de 9h. à 5h.30 - JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9h. p.m. SAMEDI de 9h. à 5h.

3 CALCULATEURS EN UN RECHARGEABLE



Appelez maintenant (1-418) 626-1814

SEULEMENT \$59.95

Vous pourrez convertir des milles en kilomètres, degrés centigrades en degrés Fahrenheit, gallons en litres, etc. etc. etc.

LE CONVERTISSEUR METRIQUE commodore

- CALCULATEUR 4 OPERATIONS MM 3MC
- CLEF DE POURCENTAGE
- CONVERTISSEUR METRIQUE

étudiants, ingénieurs, professeurs, hommes d'affaires ou autres: le convertisseur commodore MM 3MC a la réponse à vos problèmes de conversion "Ménagères solution à vos recettes"

S.V.P. envoyer... convertisseur(s) métrique Commodore MM 3MC à seulement \$59.95 (plus \$3.00 frais envoi et assurance), chacun (8% taxe vente \$4.80) total: \$67.75 chacun

- chèque ou mandat poste inclus
- s.v.p. charger ma carte de crédit
- Chargex Master Charge

Carte crédit No:
Date expiration:
Nom
Adresse
Ville Tél.:

Signature
MARKETING 2000
Division J.P. Garneau Inc.
2850 rue Duval, Québec G1L 4N3
Tél.: (1-418) 626-1814

TAPIS

Pour la chambre Du dernier genre: tapis bouclé à motif, 100% nylon doublé de caoutchouc. **PRIX RÉG. \$18,95 v.a. SPÉCIAL \$9,50 v.a.**

Pour la chambre L'élégant tapis velouté semi-haute mèche, 100% nylon. De 11 teintes multicolores. **PRIX RÉG. \$11,95 v.a. SPÉCIAL \$10,90 v.a.**

Pour la salle à manger Tapis de tweed bouclé uniforme. Doublé de caoutchouc mousse. Fibre 100%. **SPÉCIAL \$5,95 v.a.**

Pour le salon Le chic et la durabilité, voilà ce qui définit bien ce semi-haute mèche 100% polyester. En 12 teintes vibrantes. **PRIX RÉG. \$12,95 v.a. SPÉCIAL \$11,50 v.a.**

Pour le sous-sol L'idéal tapis commercial, doublé de caoutchouc mousse, 100% nylon. Gamme de couleurs. **PRIX RÉG. \$9,95 v.a. SPÉCIAL \$7,95 v.a.**

Bigelow

C'EST POSSIBLE DU TAPIS À C'PRIX LÀ!

AU GRAND CENTRE DU TAPIS DE LA RIVE-SUD
200 ROULEAUX EN MAGASIN

DIVISION TAPIS
UNIVERS DECOR INC.
563 rte trans-canada, st-david, lévis.

SUCC. 3070 chemin st-louis, ste-foy, tél. 658-0664

837-3604



Le Soleil, Reynald Lavoie

Kola et Gina Kiamminsky avec leurs enfants Arthur, Brigitte et Ian. Ils ont reçu, mardi, un nouvel ordre d'expulsion des autorités de l'Immigration canadienne.

Une pétition de 200,000 noms en faveur de la peine capitale

OTTAWA (PC) — Le député conservateur de Burnaby-Richmond-Delta, en Colombie-Britannique, M. John Reynolds, a déposé, hier, sur la table du greffier de la Chambre des communes, une pétition au nom de 200,000 citoyens canadiens en faveur du rétablissement de la peine de mort.

De plus, une liste de 46 députés figure sur le document de M. Reynolds. Parmi eux, on ne remarque

aucun député du Québec, mais on relève le nom d'un ministre du Cabinet Trudeau, celui de la Défense nationale, M. James Richardson.

Des élus de deux des quatre partis sont sur la liste du député conservateur, à l'exception des créditistes, qui, du reste, sont bien reconnus comme des retentionnistes, et des néo-démocrates, toujours opposés à la peine de mort.

En présentant sa pétition, M. Reynolds a dit que ces 200,000 Canadiens "représentent un très bas pourcentage

de la majorité" en faveur de l'application de la peine de mort dans les cas prévus par la loi et d'un gardien de prison pour l'assassinat d'un policier.

Nouvel ordre d'expulsion pour la famille Kiamminsky

par Yves BERNIER

La famille Kiamminsky a reçu, mardi, un nouvel ordre d'expulsion des autorités de l'Immigration canadienne.

En effet, selon M. Maurice Hurlbutise, vice-président du Comité d'aide à la famille Kiamminsky, le couple polonais et ses trois enfants ont été expulsés du Canada.

M. Hurlbutise a indiqué que leur avocat, Me Denis April, de la Clinique juridique de Limoilou, a déposé un appel de cette décision du gouvernement canadien, le second en deux mois. D'autres détails au sujet de cet appel devraient être connus aujourd'hui.

Rappelons que la famille Kiamminsky, entrée clandestinement au Canada en octobre 1974, réclamait le statut de réfugié, prétendant que le fait de s'être procuré de faux papiers pour sortir de Pologne leur vaudrait, à leur retour, une peine minimale de cinq ans de prison.

En février dernier, le ministre de l'Immigration

émettait un premier ordre d'expulsion contre les Kiamminsky. A la suite de ce premier ordre, dont a fait état LE SOLEIL, un comité s'est formé pour venir en aide à la famille, sous la présidence de Mme R. Jacob, de Québec.

Me Denis April fut désigné pour défendre leur cause devant les tribunaux canadiens, ce qui fut fait en mars, devant la commission d'appel de l'immigration.

Le 14 mars, le juge J.-P. Houle, qui préside cette commission, déclarait que l'ordre d'expulsion contre la famille polonaise devait être annulé pour vice de forme.

Le principal argument de l'enquêteur du gouvernement, qui avait recommandé d'émettre l'ordre d'expulsion, était les faux papiers du couple. Pour une raison qui n'a pas été expliquée, cet argument ne pouvait être retenu. C'est pourquoi la décision des autorités de l'Immigration a été annulée.

Mais le gouvernement conservait le pouvoir d'émettre

un nouvel ordre d'expulsion après une nouvelle enquête, ce qui a été fait mardi.

TEL.: 626-0913

Montminy

POUR MES TAPIS
VENTE - POSAGE - NETTOYAGE DE TAPIS
SERVICE DE 24 HRES

519, 47^e RUE EST CHARLESBOURG

FEU VERT AU CYCLOMOTEUR PUCH

Bombardier vous offre le cyclomoteur de renommée internationale...

SEULEMENT **\$449⁹⁵**

Venez en faire l'essai chez...

LE PLUS GRAND CENTRE DE LA MOTO DE LA REGION

GALERIE DES SPORTS
688 ouest, St-Vallier Québec
tél.: 681-6386

laliberté

Claymore

Le cuir s'unit à la fraîcheur pour vous présenter ces élégants souliers à effet tressé. Modèle lacé ou loafer dans un agencement de brun deux tons. Semelle en cuir. 7 à 11.

MAIL ST-ROCH

c'est avec d'argent qu'on fait d'argent

STERLING!

profitez-en!

La monnaie olympique, voilà bien la façon non seulement la plus précieuse, mais surtout la plus sûre, de faire des Jeux de 76 un événement inoubliable. Profitez-en!

La 3e des 7 séries de la monnaie olympique commémore les premiers sports canadiens. Ce jeu de 4 pièces en argent sterling fin à 92.5% saura donner à vos souvenirs précieux une valeur inestimable. C'est un heureux rappel qui, avec les années, deviendra pour vous hors de prix. Profitez-en!

Et en vous procurant la 3e série de la monnaie olympique, en argent sterling, vous participez directement au bon succès des Jeux de 76, tout en appuyant le sport amateur et l'équipe olympique canadienne. Profitez-en!

Véritable collection d'oeuvres d'art, la monnaie olympique est précieuse à tout point de vue. Chez nous, c'est avec d'argent... qu'on fait d'argent. Profitez-en!

Vous avez tout intérêt à vous procurer sans tarder ce jeu de 4 pièces représentant la crose (\$10), le canotage (\$5), le cyclisme (\$10) et l'aviron (\$5). La 3e série de la monnaie olympique, profitez-en!

Maintenant en vente partout où vous verrez le podium bleu, blanc, rouge de la monnaie olympique: dans les banques, caisses populaires, et institutions financières, chez les marchands de monnaie et distributeurs autorisés. Voilà une fierté bien placée.

Avec la monnaie olympique, vous aurez beaux Jeux!

Monnaie Olympique - 1976
Canada

Les rhums Bacardi sont produits par autorisation spéciale et sous la surveillance de Bacardi & Company Limited. "Bacardi" et le signe de la chauve-souris sont des marques déposées de Bacardi & Company Limited. Embouteillés au Canada par FBM Distillerie Cie Ltee. Demandez notre livret de recettes gratuit à: FBM Distillerie Cie Ltee., 750 boul. Laurentien, Ville St-Laurent, Québec.

Bacardi et jus d'orange. Un mariage réussi.

L'arôme ensoleillé du rhum Bacardi blanc-sec laisse transparaître sa gaieté dans la fraîcheur délicate du jus d'orange. Après tout, quoi de plus naturel?

rhum BACARDI

L'autoroute 13 n'atteindra pas Mirabel à l'automne

L'ouverture officielle de l'aéroport de Mirabel, qui devait avoir lieu ce mois-ci, a

été reportée en octobre ou en novembre. De même, l'autoroute 13,

qui devait être prête à l'automne dans sa totalité, ne sera terminée que jusqu'à

l'intersection de la route Transcanadienne. Les usagers de l'aéroport devront

continuer leur chemin vers l'aéroport en utilisant la route 640.

Quant à la possibilité d'une liaison ferroviaire entre Mirabel et Montréal, il ne faut pas y compter avant 1981, soit cinq ans après l'inauguration de l'aéroport.

Telles sont les précisions que devait donner, hier matin, le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, lors de l'étude des crédits de son ministère.

bleu de l'Assemblée nationale que M. Lévesque a pu répondre au député Maurice Bellemare. Celui-ci s'était irrité, quelques minutes auparavant, que le leader parlementaire ait souligné son absence de l'Assemblée nationale, vendredi dernier, alors qu'il était prêt à lui livrer la réponse à une question posée plus tôt durant la semaine.

dans la zone expropriée par le gouvernement fédéral et devant servir d'emprise au réseau routier et autoroutier québécois.

"Deuxièmement, une autre entente portant sur un transfert de quelque 3.000 acres de terrains pour les fins d'implantation d'un parc industriel et commercial dans la région de Mirabel, est sur le point d'être conclue".

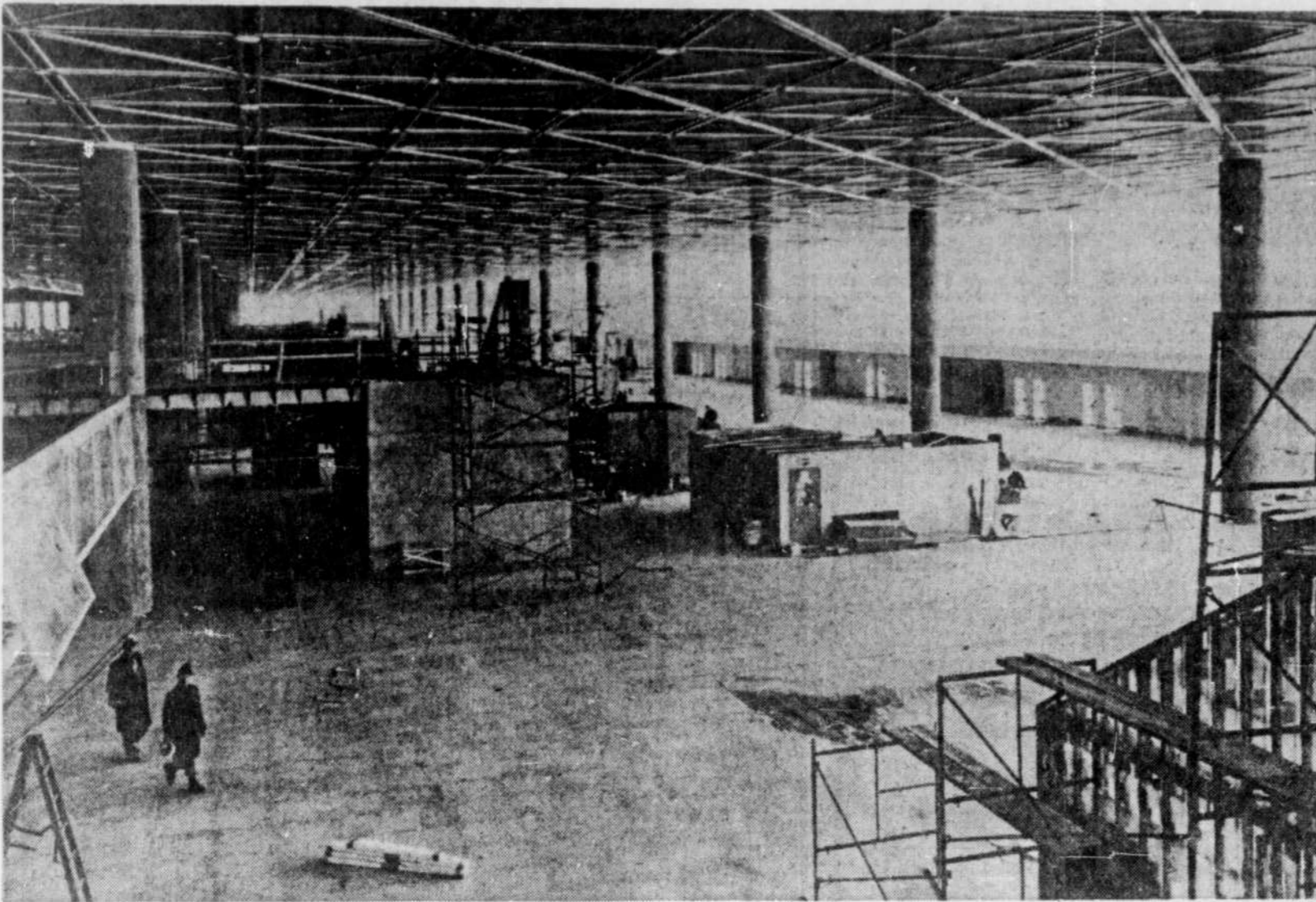
Le ministre devait ajouter, en réponse à une question posée par le député unioniste de Johnson, M. Maurice Bellemare, que, d'ici à ce qu'une voie ferrée relie Mirabel à Montréal, seule la route servira de lien entre la Métropole et l'aéroport.

Le député Bellemare avait alors demandé: "Est-ce que des demandes ont été faites auprès d'Ottawa en ce qui regarde la récupération des terrains qui ont été jugés non nécessaires à la réalisation du plan de l'aéroport de Mirabel?"

"Pour ce qui est des autres terrains, le gouvernement provincial s'apprête à engager des discussions avec les nouveaux responsables de la gestion de ces terrains au gouvernement fédéral. Nous insistons, évidemment, pour que certains de ces terrains soient réservés à des fins agricoles. Il n'est certes pas exclu, par ailleurs, que des expropriés puissent acheter des terrains, mais ce serait présumer de l'issue des négociations que de l'affirmer maintenant".

Le député de Johnson devait par ailleurs apprendre, hier après-midi, par la bouche du leader parlementaire, M. Gérard-D. Lévesque, qu'il n'était pas exclu que certains des expropriés puissent racheter les terrains qui leur appartenaient il y a quelques années... mais ce serait présumer des négociations qui se poursuivent entre le gouvernement provincial et fédéral que de l'affirmer maintenant".

"Le 17 février dernier, devait répondre le ministre, nous avons conclu une entente avec les autorités fédérales sur un transfert au Québec du contrôle et de l'administration de terrains situés



Le terminus principal de l'aéroport de Mirabel devrait être achevé malgré tout pour le mois d'octobre prochain après un retard dans les travaux qui est imputé aux conflits de travail.

Dragage: audiences reportées en juin

par Claude PAPINEAU

OTTAWA (PC) — Les audiences de la Cour provinciale d'Ontario relatives aux accusations de conspiration pour fraude du Trésor public dans l'obtention de contrats de dragage ont été ajournées au 9 juin prochain, hier, à Ottawa, puis transférées à Toronto pour la convenance des procureurs et des accusés.

Le juge Thomas Swabey s'est en effet rendu à la requête conjointe de la défense et de la poursuite, ainsi qu'au consentement inconditionnel des accusés pour remettre cette affaire entre les mains de la Cour provinciale du district de Toronto, qui sera ainsi chargée de fixer la date de l'enquête préliminaire, le 9 juin.

Deux des 14 dirigeants d'entreprises inculpés n'avaient toujours pas comparu hier; il s'agit de citoyens américains, Erza Sansibar et Albert Goldfarb, contre qui des mandats d'amener sont toujours en vigueur.

Par ailleurs, M. Harold McNamara, président de McNamara Construction Co. Ltd., a révélé, hier, aux reporters, que des pourparlers avaient eu lieu entre des représentants du gouvernement fédéral et ceux de l'industrie du dragage au sujet de la façon de procéder en regard des travaux de dragage à réaliser, car les accusations portées touchent presque toutes les compagnies spécialisées en ce domaine au Canada.

Outre les dirigeants, 12 firmes ont également été accusées de complot pour frauder le gouvernement canadien, la province d'Ontario et la Commission du port de Hamilton d'un montant de plus de \$4.052.000 en s'étant concertées dans le processus d'appel d'offres.

A l'appui de la requête conjointe d'ajournement, le procureur de la Couronne, M. Clay Powell, a allégué que la poursuite, aussi bien que la défense, avaient besoin d'un tel délai, compte tenu de l'importance du volume des documents à consulter avant de procéder.

Hamilton Il a d'autre part indiqué que le 9 juin lui semblait approprié pour la reprise des audiences puisqu'il est vraisemblable qu'à cette date le procès relatif aux irrégularités dans le port de Hamilton soit terminé.

C'est lundi prochain que l'ex-commissaire du port de Hamilton, M. Kenneth Elliott, comparaitra pour son enquête préliminaire, étant accusé d'avoir accepté pour lui-même et deux autres commissaires un pot-de-vin de la société J.P. Porter, l'un des compagnies inculpées dans l'affaire des contrats de dragage.

En ce qui concerne les irrégularités du port de Hamilton, certaines personnes ont déjà avoué leur culpabilité et ont été condamnées à des amendes totalisant \$62.000.

Accusés Parmi les dirigeants d'entreprises accusés relativement aux contrats de dragage, on retrouve MM. Jean Simard, vice-président de J.P. Porter et de Marine Industries, Gérard Filion et Louis Rochette, respectivement ancien président et actuel vice-président de Marine Industries, ainsi que Bruno Desjardins, directeur de J.P. Porter et associé de Jean Simard.

Parmi les compagnies inculpées, on compte la plupart des grandes compagnies de dragage canadiennes, soit notamment Marine Industries, J.P. Porter, Richelieu Dredging, McNamara Corp., ainsi que d'autres firmes d'Ontario et de Colombie-Britannique.

C'est une enquête d'envergure nationale menée par la Gendarmerie royale du Canada qui a conduit à ces accusations en mars dernier.

Au Québec Selon l'acte d'accusation, les inculpés auraient complété pour l'obtention de six contrats, dont trois au Québec. Ils peuvent encourir une peine maximale de 10 ans d'emprisonnement s'ils sont reconnus coupables.

Il s'agit plus précisément de conspiration pour fraude d'un montant de \$680.000 pour un contrat de dragage du fleuve Saint-Laurent près de Cap-à-la-Roche, d'un montant de \$862.000 pour un contrat de dragage du port de Québec au niveau des batures de Beauport, et de \$800.000 pour un contrat de dragage du fleuve en bordure de l'île d'Orléans.

Dans ce dernier cas, le ministre fédéral des Transports a suspendu les paiements aux compagnies impliquées, dès septembre dernier.

Il est à noter que Marine Industries est contrôlée à quelque 70 pour cent par le secteur public québécois par l'entremise de la Société générale de financement.

Quant à la société J.P. Porter, qui s'est portée acquéreur de Richelieu Dredging, filiale de Marine, en 1972, elle est contrôlée très majoritairement par la famille Simard.

L'épouse du premier ministre y possède pour sa part 4,45 pour cent des actions, tandis que son frère, M. Claude Simard, ministre québécois du Tourisme, y détient 4,5 pour cent des actions.

BUREAU et ENTREPOT A LOUER

COIN DE LA COURONNE ET FLEURIE

5.856 pieds de plancher pouvant servir comme espace de bureaux ou autres.

7.434 pieds pour entrepôt ou autre (sur 2 étages) comprenant 1 garage double pour auto, plus un terrain de stationnement d'une superficie d'environ 1.200 pieds carrés.

Libre dans les 30 jours, après entente.

Visible sur rendez-vous du lundi au vendredi inclusivement de 9 hres a.m. à 4 hres p.m.

S'adresser à: Roger Tremblay
LE SOLEIL Ltée
Québec, P.Q.
Tél.: 647-3241



ARMAND BOUDRIAS

Place Bonaventure/Plaza St-Hubert/Place Québec



Aquascutum
OF LONDON

Devant droit ou croisé tel qu'illustré disponibles dans toutes les tailles

VENTE PRE-INVENTAIRE



NOUVELLE ANNEXE

ORGUES

THOMAS

MODELE BEL AIR Rég. \$3.895.00 \$2799.00

MODELE CALIFORNIEN Rég. \$3.535.00 \$2699.00

WURLITZER

MODELE # 465 Rég. \$3.395.00 \$2799.00

MODELE # 545 Rég. \$2.995.00 \$2699.00

MODELE # 345 Rég. \$1.695.00 \$1469.00

MODELE # 325 Rég. \$849.00 \$799.00

MODELE # 555 Rég. \$4.300.00 \$3699.00

ORGUES

THOMAS

MODELE 370 A2 Rég. \$5.414.00 \$3999.00

MODELE 131 A Rég. \$1.800.00 \$1399.00

WURLITZER

MODELE # 465 Rég. \$3.395.00 \$2799.00

MODELE # 435 Rég. \$2.595.00 \$2199.00

MODELE # 395 Rég. \$1.695.00 \$1499.00

MODELE # 330 Rég. \$1.195.00 \$999.00

PIANOS

WURLITZER

MODELE # 1609 Rég. \$1.250.00 \$1049.00

MODELE # 1660 Rég. \$1.450.00 \$1199.00

KINCAID

MODELE # 625 Rég. \$1.125.00 \$999.00

PIANOS

WURLITZER

MODELE # 1609 Rég. \$1.250.00 \$1049.00

MODELE # 2850 Rég. \$2.295.00 \$1899.00

KINCAID

MODELE # 730 Rég. \$1.295.00 \$999.00

AMPLIFICATEURS

AMPLIFICATEUR

pour guitare 1C100S H+H 75 watts RMS Rég. \$895.00 \$699.00

AMPLIFICATEUR 1C100S

pour basse 130 watts RMS Rég. \$1.230.00 \$999.00

AMPLIFICATEUR POUR VOIX

FENDER 130 watts RMS Rég. \$1.495.00 \$1199.00

AMPLIFICATEUR

pour guitare H+H 130 watts RMS Rég. \$1.275.00 \$999.00

AMPLIFICATEUR

pour basse H+H 130 watts RMS Rég. \$1.295.00 \$999.00

AMPLIFICATEUR

pour guitare H+H 75 watts RMS Rég. \$895.00 \$699.00

AMPLIFICATEUR

pour basse H+H 75 watts RMS Rég. \$795.00 \$649.00

AMPLIFICATEUR

pour guitare "SUNN" 60 watts RMS Rég. \$759.00 \$599.00

AMPLIFICATEUR

pour guitare "SOUND" 100 watts RMS Rég. \$725.00 \$499.00

AMPLIFICATEUR

pour basse FENDER 100 watts RMS Rég. \$976.00 \$679.00

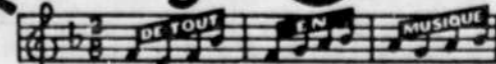
AMPLIFICATEUR

pour guitare "VT" 60 watts RMS avec "Phasor" Rég. \$690.00 \$549.00

AUCUNE MISE DE COTE
TOUTE VENTE FINALE

LA PLUS ANCIENNE MAISON DE MUSIQUE A QUEBEC

St Cyr & Frère Inc.



MAIL ST-ROCH
754 est, St-Joseph
522-1233

PLACE LAURIER
(Nouvelle Annexe)
STE-FOY - 651-7384

Les députés fédéraux se votent une hausse de salaire de 33 pour 100

OTTAWA (PC) — En dépit de l'opposition d'un petit groupe de parlementaires parmi lesquels l'ancien premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, les députés fédéraux ont approuvé, hier, la mesure législative décrétant une hausse de 33-1-3 pour 100 de leurs salaires.

En effet, le projet de loi autorisant cette hausse avec effet rétroactif au 8 juillet 1974 a traversé l'étape de la troisième lecture, 125 députés l'approuvant et 25 le repoussant.

Le projet sera maintenant soumis à l'attention du Sénat, qui devrait l'approuver rapidement, et devrait, dans les meilleurs délais, recevoir la sanction royale.

Les dispositions du projet de loi prévoient, en effet, une hausse de salaire du même ordre pour les membres de la Chambre haute.

La troisième lecture du projet de loi est survenue quelques minutes seulement après que les Communes eurent repoussé une tentative de dernier instant des parlementaires néo-démocrates en vue d'en faire différer l'étude de six mois.

Les députés membres du Nouveau parti démocratique, auxquels se sont joints de rares députés libéraux et conservateurs, ont été les seuls éléments des Communes à s'opposer à la mesure qui porte le salaire hebdomadaire du député fédéral de \$625 à \$846.

La disposition relative au salaire rétroactif fait que chaque député touchera une somme de quelque \$7,000.

Allocations relevées

Sur une base annuelle, le traitement des députés, de \$18,000 qu'il était, atteindra

maintenant \$24,000, sans compter les allocations non imposables qui passeront de \$8,000 à \$10,600.

Par ailleurs, le projet de loi prévoit une formule d'indexation des salaires des députés qui seront relevés annuellement dans une proportion de 7 pour 100.

Les traitements supplémentaires accordés à certains membres des Communes, tels le premier ministre, les membres du Cabinet, le chef de l'Opposition et l'orateur des Communes, ont été substantiellement relevés: ainsi, M. Trudeau, le premier ministre, touchera maintenant \$87,900, de \$53,000 qu'il touchait. Les traitements des ministres, du chef de l'Opposition et de l'orateur des Communes passeront de \$43,000 à \$54,600.

Au total, 13 conservateurs, neuf néo-démocrates, deux libéraux et un indépendant — Leonard Jones — se sont opposés à la mesure. Le Nouveau parti démocratique est le seul parti à adopter une prise de position officielle sur la question. Deux membres du caucus néo-démocrate — John Gilbert et

Derek Blackburn — ont dévié de la ligne de conduite édictée par leur caucus.

L'ancien premier ministre conservateur, M. John Diefenbaker, en s'opposant à la mesure, a assuré qu'il appuyait toujours la proposition faite l'an dernier par l'actuel chef conservateur, M. Robert Stanfield, de "geler" les prix et les salaires.

Quant aux parlementaires néo-démocrates, ils justifiaient leur opposition en alléguant la situation économique.

Aucun député québécois

ne s'est opposé à la hausse de traitements des députés.

Deux députés au moins refuseront la hausse de leurs salaires.

Stanley Knowles, néo-démocrate, et Stan Darling, progressiste-conservateur, ont fait savoir à l'issue du vote que leur augmentation serait versée en dons de charité.

John Diefenbaker, l'ex-premier ministre, qui a déjà versé la dernière augmentation à des institutions de charité et qui avait réexpédié au Trésor fédéral la hausse de 1963, a refusé de

dire ce qu'il fera avec la hausse présente.

Ed Broadbent, le chef parlementaire néo-démocrate, a indiqué qu'il s'était opposé à l'augmentation, mais qu'il se plierait au souhait exprimé par la majorité. La plupart des néo-

démocrates selon lui, feront de même.

M. Charles Caccia, un des deux députés qui ont voté contre leur parti en cette occasion, a indiqué, de son côté, qu'il se plierait maintenant à la règle de la majorité.

La Caisse Populaire de Beauport Nouvelles heures de bureau

Avis est donné qu'à partir du 1er mai 1975 les heures d'ouverture seront changées comme suit :

- Lundi, mardi, mercredi: ouvert de 10 hres à 15 heures
- Jeudi: ouvert de 10 hres à 20 hres
- Vendredi: ouvert de 10 hres à 18 hres fermé vendredi soir

La Direction.

À MONTRÉAL le meilleur hôtel au meilleur prix

Simple et de bon goût, l'hôtel Sheraton-Mont-Royal a tout pour vous plaire. Vous apprécierez sa cuisine recherchée. Le tarif des chambres est raisonnable. C'est l'endroit idéal pour offrir un banquet ou tenir une réunion. Pour réserver, téléphonez sans frais à Zenith 1-1035.

Hôtel Sheraton-Mt. Royal

LES AUBERGES & MOTOR INNS SHERATON
1455 RUE PEEL, MONTRÉAL, QUÉBEC H3A 1T5

les chaussures que l'on ne trouve pas n'importe où



SIMARD & VOYER



CHAUSSURES POUR HOMME ET FEMME. PLACE STE-FOY, PLACE LAURIER, PLACE FLEUR DE LYS, PLACE QUEBEC

Reprise à l'automne

"A la fin de l'été ou au début de l'automne", selon le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, la reprise devrait s'amorcer dans le domaine des pâtes et papiers.

C'est du moins la réponse qu'il a servi au député libéral de Portneuf, M. Michel Pagé qui s'inquiétait hier à l'Assemblée nationale de ce que plusieurs entreprises dans le domaine des pâtes et papiers "ont annoncé des mises à pied temporaires pour différentes périodes, allant même jusqu'au mois de juillet prochain".

"Je peux assurer le député, a soutenu le ministre, qu'en général, l'industrie devrait quand même connaître une bonne année en 1975, et que les licenciements que sa région et d'autres régions du Québec ont connus devraient se terminer à plus ou moins brève échéance. Les seules exceptions peut-être plus majeures sont sur des types particuliers de papier. Je mentionne le papier fin, où la demande a diminué de 35%, les cartons d'emballage où la demande a diminué de 29%".

M. St-Pierre estime en effet que la situation difficile que vit "à court terme" l'industrie des pâtes et papiers est attribuable à "un phénomène d'inventaire très élevé conjugué à d'autres facteurs dont une diminution soudaine de la demande aux Etats-Unis".

"Et c'est pour cette raison, explique-t-il, qu'il y a eu, pour éviter des érosions de prix, des diminutions temporaires de production et des mises à pied temporaires de quelques semaines.

Record en 1974

Selon le ministre, en effet, "les ventes de papier journal avaient connu, en 1974, des sommets jamais atteints pour deux raisons principales; en particulier, le retrait soudain des compagnies finlandaises du marché nord-américain, ce qui avait donné 300,000 tonnes de capacité de production et, deuxièmement, un relevé général des inventaires des compagnies qui craignaient des grèves dans les entreprises canadiennes.

Le relèvement général de ces inventaires a fait passer ces derniers du 30 jours à 56 jours, de telle sorte qu'en 1975, je ne crois pas que l'industrie des pâtes et papiers soit dans le même marasme qu'elle a pu l'être en 1970 et 1971.



SPÉCIAUX PRINTANIER

chez
AL aflamme inc.
GIFFARD



GUY VERRET
Conseiller en décoration



A. LAFLAMME
Président

Depuis plus de 21 ans au service des Québécois, c'est une maison de confiance, réputée pour la qualité de ses produits, ses prix très compétitifs et son équipe des ventes spécialisée en décoration.

EN VEDETTE
CETTE
SEMAINE:



LES TAPIS "BIGELOW"

Un beau tweed bouclé, fibre 100% Olefines Herculon, endos caoutchouté. 7 belles couleurs. Rendement maximum à prix modique.

PRIX VEDETTE

5⁹⁵ V.C.

TAPIS "BIGELOW"

Tapis élégant 100% nylon-peluche veloutée (demi-shag), très nouveau. 11 teintes multicolores. Pas salissant et facile d'entretien. N'absorbe pas l'humidité.

PRIX VEDETTE

10⁹⁵ V.C.

SERVICE À DOMICILE

Notre conseiller pourra vous montrer nos 2 tapis-vedettes sur place. Nos tapis sont en montre "sur rouleaux" au magasin.

HEURES D'AFFAIRES

Jeu et vendredi jusqu'à 9h. - Samedi jusqu'à 5h.

PLAN BUDGÉTAIRE
36 MOIS POUR PAYER



3148, CHEMIN ROYAL, GIFFARD - TÉL.: 661-8497
STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT

Pollack

• Mail St-Roch • Sainte-Foy • Galeries Chagnon, Lévis



Pour les jours de fêtes parce qu'ils sont beaux
pour tous les jours parce qu'ils ne sont pas chers

- A Perles aux couleurs pastel 24'' 3⁰⁰
30'' 3⁰⁰
- B Mini-perles aux couleurs pastel 24'' 3⁰⁰
30'' 3⁰⁰
- C 'Flower Power', au cou 14'' 3⁰⁰
16'' 3⁰⁰
- D 'Flower Power', chaîne et pendentif 30'' 4⁰⁰
40'' 5⁰⁰
- F 'Flower Power' oval, avec pince 2⁰⁰
3⁰⁰
- G 'Flower Power' rond, oreilles percées 3⁰⁰
- H Pastille, couleurs pastel, oreilles percées 3⁰⁰
- I Demi-lune, couleurs pastel, oreilles percées 3⁰⁰
- J Perle, couleurs pastel, avec pince 2⁰⁰

Mail St-Roch, bijoux, rayon 251, rez-de-chaussée.
Sainte-Foy et Lévis, étage supérieur.

NOTRE VENTE D'ENTREPOT, 4^e ETAGE
SE CONTINUE JUSQU' A SAMEDI

SUPER SPECIAL

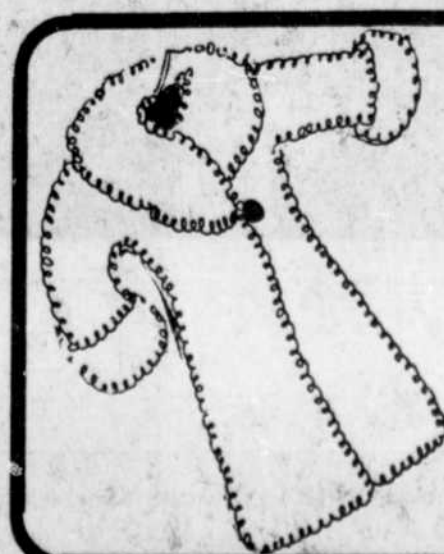
Magasinez jeudi et vendredi jusqu'à 9h.
Composez 529-9292 ou écrivez C.P. 1277



Les stores opaques de
1^{re} qualité à l'épreuve
de la lumière et l'eau
en vinyle isolé blanc uni

avec frange	SPECIAL	sans frange	SPECIAL
27'' X 58''	5 ⁴⁹	27'' X 58''	3 ⁶⁹
36'' X 70''	6 ⁹⁹	36'' X 70''	4 ⁴⁹
42'' X 70''	8 ⁹⁹	42'' X 70''	6 ⁴⁹
48'' X 70''	11 ⁹⁹	48'' X 70''	8 ⁹⁹
54'' X 70''	13 ⁹⁹	54'' X 70''	9 ⁴⁹
63'' X 70''	19 ⁹⁹	63'' X 70''	16 ⁹⁹
72'' X 70''	25 ⁹⁹	72'' X 70''	18 ⁹⁹
77'' X 70''	36 ⁹⁹	77'' X 70''	26 ⁹⁹

Mail St-Roch, garnitures de maison, rayon 740, 4^e étage.
Sainte-Foy et Lévis, rez-de-chaussée.



VOUS POUVEZ GAGNER UN DES
50 ENTREPOSAGES ET 25 NETTOYAGES GRATUITS
POUR MANTEAUX DE FOURRURE

Pollack vous garantit:

- La voûte la plus moderne en ville
- Une climatisation parfaite
- Une inspection rigoureuse
- Des évaluations gratuites et réalistes pour réparations
- Un nettoyage parfait
- Une vraie garantie de réparations parfaites

OBTENEZ 10% D'ESCOMPTE SUR L'ENTREPOSAGE
DE VOTRE MANTEAU DE FOURRURE
EN L'APPORTANT VOUS-MEME AU MAGASIN POLLACK

Si vous désirez, notre livreur se fera un plaisir de cueillir
votre manteau. Composez 529-9111, poste 283.